

Université d'Artois
U.F.R. de Lettres & Arts

Technologies éducatives : la mise en place d'une FOAD à destination des gendarmes roumains

École d'application des officiers de la gendarmerie
roumaine « Mihai Viteazul », Roşu - Roumanie



Noémie Foubert

Numéro étudiant : 20080568

Master 2 de Français Langue Étrangère
en milieu scolaire et entrepreneurial
voie professionnelle

Sous la direction de Monsieur Mangiante



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Année universitaire :
2016 - 2017

Remerciements

Tout d'abord, je voudrais remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Mangiante ainsi que tous les enseignants du Master FLE de l'Université d'Artois. Je remercie également le personnel de la gendarmerie roumaine pour leur accueil et particulièrement le capitaine Cristiana Pieptan. Je remercie également le lieutenant-colonel Michel Halipré qui m'a beaucoup aidé à comprendre et à m'intégrer dans ce milieu professionnel. Mes remerciements aussi pour la DCSD et Campus France grâce auxquels j'ai pu participer à ce stage FLE avec le MAEDI. Je remercie également les stagiaires du CSI et de l'école d'application qui ont permis la réalisation de ce projet. Et enfin je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien et en particulier mademoiselle Marjorie Wallet.

DECLARATION sur l'honneur

Je soussigné,

Prénom : Noémie.....

Nom : FOUBERT.....

Année et niveau d'études : 2^{ème} année de Master FLE

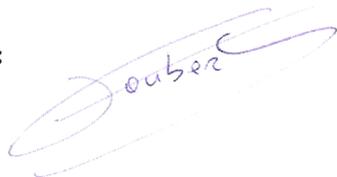
Numéro d'étudiant : 20080568.....

déclare que ce mémoire est le résultat d'un travail personnel et constitue un document original. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par d'autres auteurs constitue une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.

Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations) et j'ai indiqué les sources de tous les propos réécrits. Tous les textes auxquels je fais référence dans ce mémoire sont indiqués dans la bibliographie ou la sitographie.

Date : 13 juillet 2017

Signature :



Sommaire

Introduction	5
Partie 1 "rapport de stage"	6
1. Le contexte du stage	6
1.1 Le contexte linguistique	6
1.2 Le contexte institutionnel.....	8
1.3 La présentation des groupes d'apprenants	10
2. Le déroulement du stage	15
2.1 Les missions du lecteur FLE avec le MAEDI.....	15
2.2 Les difficultés rencontrées	16
2.3 Les outils utilisés.....	19
3. Des leçons à l'école à la création d'un blog pédagogique	22
3.1 Le besoin d'un support plus adapté au public	22
3.2 Développer l'autonomie des apprenants.....	24
Partie 2 "réflexion personnelle" : technologies éducatives : la mise en place d'une FOAD à destination des gendarmes roumains	26
1. La problématique choisie.....	26
2. Un peu de terminologie	28
2.1 La FOAD	29
2.2 L'autonomie.....	31
3. La FOAD pour la gendarmerie roumaine	33
3.1 L'analyse du métier de gendarme.....	33
3.2 L'analyse des besoins	36
3.3 L'adaptation des programmes de français dans la structuration du blog	42
4. L'élaboration du dispositif	51
4.1 Les outils et les moyens à disposition.....	51
4.2 La mise en place et l'évaluation	56
4.3 Les prolongements	61
Conclusion générale	66
Bibliographie et sitographie	66
Table des annexes	68
Annexes	69

Introduction

J'ai pu effectuer mon stage de Master 2 au sein de l'école de l'application des officiers de la gendarmerie roumaine « Mihai Viteazul » en Roumanie, près de Bucarest pour une durée totale de neuf mois.

Depuis quelques années, Campus France, en coopération avec le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, envoie des lecteurs Français Langue Étrangère (FLE) partout dans le monde. J'ai eu la chance d'être choisie pour participer à cette mission en Roumanie, auprès des gendarmes roumains.

Ma fonction dans l'école d'application était l'instruction du français auprès de plusieurs groupes de gendarmes de nationalité roumaine pour la très grande majorité.

Le français enseigné dans cette école répond à certaines demandes concernant leur métier. Ce n'était donc pas un enseignement de français général mais de Français sur Objectif Spécifique (FOS) dans le domaine militaire.

Le FOS militaire ou Français Langue Militaire (FLMi) est une branche un peu exclue de la famille du FOS, pourtant il existe depuis les années 1920 et est encore aujourd'hui très important pour le rayonnement du français dans le monde. Cette particularité a rendu cette branche encore plus intéressante.

Ce n'était pas ma première expérience dans l'enseignement du FOS, ni avec un public composé uniquement d'adultes. Néanmoins, je suis ravie d'avoir apporté ma contribution dans l'enseignement du français dans un domaine militaire, un domaine qui est très difficile d'accès..

J'ai remarqué lors de mon expérience que les ressources pédagogiques étaient également très difficiles à trouver. L'école disposait déjà d'un programme de formation et des méthodes de FLE et de FOS (dans le domaine de l'armée et de la diplomatie) mais elle n'avait aucune ressources pour les gendarmes. C'est à partir de cette constatation que j'ai décidé de mener une réflexion sur un support pour aider les stagiaires dans leur apprentissage. Et les TICE ont retenu toute mon attention pour la réalisation de ce projet et j'en suis venue à la réflexion que je porte dans ce travail :

Comment mettre en place une FOAD à destination des gendarmes roumains ?

Partie 1 "rapport de stage"

1. Le contexte du stage

1.1 Le contexte linguistique

La langue officielle est le roumain. Entourée de pays de langues slaves, la Roumanie possède une langue latine, comme le français, depuis l'emprise de l'empire romain qui cessa au troisième siècle. Cette racine linguistique commune fut le premier pas vers le rapprochement des deux pays.

Au dix-huitième siècle, la France et la langue française ont une grande influence en Roumanie. La culture et le modèle français sont très appréciés par les roumains, surtout pour les élites qui estiment que le français est une langue d'instruction et donc la rendent obligatoire à l'enseignement. L'influence de la langue française dans les provinces viendra à la fin du siècle grâce aux premiers Consuls de France. C'est dans la première moitié du dix-neuvième siècle que l'enseignement du français devient plus général et accessible à la population.

Le pays entier devient par la suite très francophile. La langue, la culture, l'architecture, sont un exemple pour la Roumanie. On surnomme même Bucarest « le Petit Paris » pendant l'entre-deux guerres.

Par la suite, la France et son modèle sont mis en retrait pendant la période du président Ceaușescu, car cela représente un espoir de liberté et de défense pour les droits de l'Homme. Le français reprendra difficilement sa place en 1989 après la chute du communisme. Cependant, la diffusion de la culture française sera moins importante et l'arrivée de l'anglais sera un obstacle de plus pour reconquérir sa place de langue d'honneur en Roumanie.

En 1998, le ministère de l'éducation rédige le nouveau *curriculum* national, un programme d'enseignement plus axé sur la culture et avec une nouvelle méthodologie grâce à la mise en place de thème. La littérature française est moins étudiée et le contenu des cours est moins brut.

Aujourd'hui, le français est fortement concurrencé par l'anglais mais il résiste. Il est toujours enseigné dès la primaire jusqu'au lycée. Et même si de plus en plus de parents roumains

souhaitent que leur enfant étudie l'anglais en première langue étrangère, le français sera toujours en seconde position.

Même si l'utilisation de la langue française en Roumanie est en déclin, elle persiste grâce à un enseignement qui est toujours présent dans le pays. On compte aujourd'hui soixante-trois établissements bilingues franco-roumains, quatre Instituts Français et quatre Alliances Françaises.

La Roumanie est aussi très active pour le développement de la francophonie. Simple observateur en 1991, le pays devient membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 1993. Le XIème sommet de la francophonie s'est même déroulé à Bucarest en septembre 2006. C'est également dans la capitale roumaine que se trouve le bureau régional pour les pays de l'Europe centrale et orientale de l'OIF et la direction régionale Europe centrale et orientale de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Dans la gendarmerie roumaine, le français a également une place privilégiée. En effet le 18 septembre 1999, le Ministère des Affaires Étrangères français et le Ministère des Affaires Étrangères roumain ont signé à Paris un mémorandum permettant une coopération militaire, plus précisément dans la formation des officiers de gendarmerie.

Cet accord franco-roumain est toujours d'actualité. Il a permis dans le domaine linguistique d'attribuer des crédits alloués par le MAEDI/DCSD permettant à des officiers et à des sous-officiers de la gendarmerie roumaine de suivre un apprentissage du français et un passage au DELF. (annexe n°1)

Cependant le MAEDI/DCSD diminue leurs effectifs humains et leur financement dans le but de permettre une responsabilisation de la gendarmerie roumaine (annexe n°1). Par exemple, de nombreux intervenants de la gendarmerie française participaient au Cours Supérieur International (CSI). Maintenant il n'y a qu'un Lieutenant-colonel pour le poste de sous-directeur du CSI ainsi qu'un civil français pour le poste de lecteur de Français Langue Étrangère.

En plus de cela, des formations intensives en langue française sont organisées dans une école d'application. Ces formations aboutissent à une certification de langue française pour les gendarmes.

Dans les écoles de gendarmerie, l'apprentissage du français est obligatoire pendant les deux années de formation des futurs gendarmes.

1.2 Le contexte institutionnel

Le lieu du stage est une école d'application de la gendarmerie roumaine, située dans le village de Roșu, qui appartient à la commune de Chiajna, à l'ouest de la capitale roumaine.

La *Școala de Aplicație pentru Ofițeri a Jandarmeriei Române „ Mihai Viteazul ”*¹ a été créée en 1847. À l'origine une école militaire, elle est devenue en 2002 une école d'application de la gendarmerie roumaine en coopération avec la gendarmerie nationale française. Aujourd'hui, l'école d'application permet aux gendarmes roumains et étrangers de se perfectionner ou de se spécialiser dans différents domaines d'activités.

L'école d'application a pour objectifs :

- La spécification et le perfectionnement du personnel de la gendarmerie roumaine ;
- Le développement des langues étrangères dans la gendarmerie grâce à des cours d'initiation et de perfectionnement ;
- La formation par des cours en anglais et en français du personnel de la gendarmerie roumaine afin de participer à des missions internationales.

Elle permet également la formation d'officiers ou de sous-officiers de la gendarmerie et de la police à statut militaire d'autres pays. L'une de ces formations est le Cours Supérieur International (abrégé en CSI). Créé en 2002, le CSI a pour objectif de former « des officiers appartenant aux structures de sécurité intérieure et de défense de Roumanie et d'autres pays pour participer, dans le cadre des états-majors internationaux, à des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU » (annexe n°2). Il est assuré par la gendarmerie roumaine, en

1. École d'application pour les officiers de la gendarmerie roumaine « Mihai Viteazul ». (traduction de la rédactrice)

partenariat avec la gendarmerie nationale française et l'Organisation Internationale de la Francophonie. Le directeur du CSI est désigné par l'inspectorat général de la gendarmerie roumaine et le sous-directeur est désigné par la gendarmerie française. Le Cours Supérieur International est entièrement en français, pendant et en dehors des classes. Les autres langues sont interdites même lors des trois semaines d'études qui consistent à découvrir l'organisation et le fonctionnement de structures dans le domaine de la sécurité. Jusqu'à la treizième édition, les semaines d'études se déroulaient en France, au centre national d'entraînement des forces de gendarmerie nationale française de Saint-Astier, en Dordogne. Elles sont aujourd'hui remplacées par des visites d'unités de la gendarmerie roumaine.

Le cours est réparti en quatre compétences :

- Déroulement des opérations de maintien de la paix ;
- Communiquer en contexte professionnel en français ;
- Appliquer des techniques et des méthodes de travail utilisées dans un état-major international ;
- Activités sportives.

Le programme est réparti sur 367 heures et possède au total 71 thèmes toutes compétences confondues. Ces thèmes donnent les contenus à aborder pendant la formation.

Les cours sont dispensés en majorité par le sous-directeur du cours, de la lectrice de français ainsi que l'instructeur de sport, mais aussi par d'autres intervenants roumains ou étrangers comme le directeur du CSI et d'anciens participants du cours.

Le Cours Supérieur International a permis à l'école d'application d'obtenir en 2015 la reconnaissance officielle des Nations Unis. Cette certification du CSI, valable quatre ans, signifie que le programme d'enseignement en langue française est conforme aux normes de la formation de pré-déploiement au maintien de la paix de l'ONU.

Bien que le lieu de stage fut l'école d'application de Roșu, l'inspectorat général de la gendarmerie roumaine a fait appel à nos compétences pour effectuer des courtes interventions dans plusieurs centres d'entraînements, comme par exemple dans le *Centrul de Perfectionare a Pregatirii Cadrelor Jandarmi Ochiuri*² et le *Centrul de Perfectionare a Pregatirii Cadrelor Jandarmi Montan „ Regele Carol I ” Sinaia*³.

2. Le centre de formation des enseignants gendarmes à Ochiuri. (traduction de la rédactrice)

L'inspectorat général, l'unité centrale de la gendarmerie roumaine dont le siège est à Bucarest, avec la collaboration de l'ambassade de France, nous envoya également dans les deux écoles de gendarmerie.

Ces uniques écoles militaires de sous-officiers de la gendarmerie roumaine sont situées dans les villes de Drăgășani à l'ouest de Bucarest, et de Fălticeni dans le nord-est de la Roumanie. Créées respectivement en 1995 et en 2008, elles proposent un enseignement à des jeunes élèves gendarmes qui, à l'issue de cette formation, commencent leur carrière militaire en accédant au premier grade de sous-officier. Cette formation inclue des leçons de langue anglaise et française, obligatoires mais avec la possibilité de se spécialiser dans une langue.

1.3 La présentation des groupes d'apprenants

Plusieurs sessions de formation de langue française se sont succédées tout au long du stage. Chronologiquement, les groupes sont :

- Le Cours Supérieur International ou CSI :

D'une durée de quatorze semaines, le quatorzième CSI a débuté le 5 septembre pour s'achever le 9 décembre 2016. Au total treize officiers appartenant aux forces de sécurité intérieure de dix nationalités différentes ont participé cette année : quatre stagiaires de pays francophones (la France, le Mali, le Maroc et l'île de Madagascar) et neuf stagiaires de pays non-francophones (la Roumanie, la République de Moldavie, la Serbie, l'Ukraine, la Jordanie et pour la première fois depuis la création du CSI l'État de Palestine). Les stagiaires francophones n'ont évidemment pas suivi de formation de français mais une initiation en langue roumaine. Cette édition n'était composée que d'hommes à l'exception de la stagiaire française et la moyenne d'âge était de 35 ans.

Le français a une place privilégiée puisque c'est la seule langue utilisée dans la classe, dans l'école d'application ou pendant les semaines d'études. L'enseignement de cette langue

3. Le centre de formation des enseignants gendarmes de montagne « Roi Carol I » à Sinaia. (traduction de la rédactrice)

correspond à la seconde compétence du CSI « Communiquer en contexte professionnel en français » et représente 78 heures sur les 367 heures total d'enseignement, soit un peu plus de 20% (annexe n°2).

Pour participer au CSI il faut avoir un niveau B1 minimum qui doit être attesté soit par un diplôme comme le DELF ou par les autorités dont dépend le stagiaire non-francophone. À leur arrivée deux seulement avaient le DELF niveau B1 et pour les autres, aucun test au préalable n'a été effectué, les étudiants ont simplement relevé leur niveau présumé sur leur fiche de renseignement.

Nous pouvions facilement constater qu'un tiers des stagiaires non-francophones n'avaient pas le niveau requis. Et au contraire, d'autres étaient d'un niveau avancé et cela a créé des décalages entre les stagiaires tout au long du stage.

Bien qu'il y ait eu des difficultés de compréhension au début, les stagiaires ont toujours fait preuves d'une grande motivation. Il n'y a pas eu d'absentéisme pendant la formation et ils ont respecté la consigne de parler français entre stagiaires, par exemple lors des sorties organisées pour découvrir Bucarest et d'autres villes roumaines pendant les semaines d'études, ce qui a eu pour résultat de les faire beaucoup progresser dans la langue.

À la fin du cours, tous les stagiaires ont eu le diplôme et certains sont déjà appelés à faire une mission à l'international.

- Les stagiaires roumains débutants :

En février 2017, nous avons travaillé en collaboration avec l'institutrice militaire de langue française de l'école d'application de Roșu pour la formation intensive de trois semaines en langue française.

Comme pour le CSI, nous avons en notre possession un *curriculum* traitant des points à aborder pendant la formation. La formation était de 87 heures : 37 heures de français avec l'institutrice, 34 heures avec la lectrice, 12 heures de sport et 4 heures d'examen.

Les dix-sept stagiaires roumains, gendarmes confirmés de 30 à 40 ans, de différents grades de sous-officiers et venant de toute la Roumanie, se sont portés volontaires et ont montré de l'intérêt pour cette formation, même si au début ils étaient réticents à avoir une professeure de

français native qui ne parlait pas le roumain. Ils ont rapidement compris qu'ils pouvaient apprendre sans recourir à leur langue première et ensemble, nous avons notamment vu, ou revu pour certains, quelques points grammaticaux, lexicaux et culturels tout en ne s'éloignant pas trop du domaine militaire. Après les examens, ils ont tous reçu leur certificat de langue française, spécifique à la gendarmerie roumaine et valable uniquement dans celle-ci en vue d'une promotion.

- Les stagiaires roumains intermédiaire :

En mars 2017, nous avons de nouveau animé une formation intensive de français avec l'institutrice de langue française. La formation avait la même durée et les heures étaient réparties de la même manière mais elle était adressée à des gendarmes roumains d'un niveau intermédiaire. Là également, un *curriculum* nous était fourni.

Le groupe était composé de douze hommes d'une trentaine d'années, et certains étaient captifs puisqu'ils ont été envoyés à l'école d'application par leur inspecteur. Bien qu'ils soient supposés avoir le niveau A2, seuls deux ou trois gendarmes pouvaient prétendre l'avoir. Ces deux facteurs ont causé plus de difficulté pour leur apprentissage, néanmoins ils ont globalement participé et se sont montrés curieux. Ils ont montré plus d'enthousiasme que le premier groupe de rencontrer une native pour leur apprentissage, et surtout pour avoir des conversations.

Une fois de plus, tous les participants ont réussi leurs examens et ont obtenu le certificat de français spécifique à la gendarmerie roumaine.

- Les élèves gendarmes de Fălticeni :

Nous sommes intervenus auprès des élèves gendarmes en deuxième année de l'école militaire de sous-officiers de Fălticeni en mai 2017. Une centaine d'élèves hommes et femmes d'une moyenne d'âge de 21 ans. Ils étaient divisés en cinq groupes de vingt personnes environ et ils recevaient une formation en langues française et anglaise de 150 heures au total.

La répartition exacte des heures pour ces deux langues nous est inconnue. En effet, l'apprentissage du français et de l'anglais n'est pas équitable et c'est l'élève qui choisit la

langue qu'il souhaite apprendre de façon plus intensive. Ainsi, quatre groupes ont choisi l'anglais et un groupe le français.

Nous avons assisté l'institutrice de française qui était aussi celle d'anglais pendant 15 heures, soit 3 heures par groupe. La violence domestique et la description des personnes étaient les thèmes abordés lors de notre intervention. On nous a demandé de travailler sur ces sujets avec le groupe spécialisé en français qui avait un niveau A2, voire B1. Pour les groupes spécialisés en anglais, de niveau débutant ou A1 en français, nous avons uniquement travaillé leur production orale en faisant des présentations et une conversation-débat sur la gendarmerie française.

Nous avons déjà rencontré certains élèves gendarmes en décembre 2016 lors d'une session spéciale du DELF organisée à l'école d'application de Roșu. nous avons d'ailleurs assisté les examinatrices de l'Institut Français de Bucarest aux épreuves de production orale. Les participants de l'école de gendarmerie de Fălticeni ont tous reçu leur diplôme (niveaux A1, A2 et B1 du CECRL).

De façon globale, les élèves ont saisi l'occasion au maximum de rencontrer une native, même les groupes anglophones, et ils étaient accueillant, volontaires et très curieux.

- Les élèves gendarmes de Drăgășani :

En mai 2017, nous sommes intervenus dans la seconde école de gendarmerie roumaine, celle située dans la ville de Drăgășani.

L'enseignement des langues est différent de la précédente école. Au lieu d'une institutrice qui gérait l'enseignement des langues, il y en avait deux dans l'établissement : une de langue française et une de langue anglaise. Ainsi elles ont réparti équitablement l'enseignement des deux langues : 75 heures pour l'anglais et 75 heures pour le français. Les élèves gendarmes n'ont donc pas choisi de se spécialiser dans une langue. Une autre différence est que l'institutrice ne nous a pas laissé l'assister mais nous a confié la charge d'animer ses classes le temps de notre très courte intervention.

Nous avons eu la charge de douze classes : six groupes de premières années et six groupes de deuxièmes années. Nous avons eu chaque classe une fois seulement pendant deux heures.

Pour les premières années âgés de dix-neuf ans en moyenne et de niveau débutant, on nous a demandé de travailler avec eux leur prononciation et la présentation. Pour les secondes années de niveau A1, nous avons travaillé sur l'emploi du temps et abordé la tenue militaire à la demande de l'institutrice.

Nous avons reçu un accueil similaire de la part des élèves de Drăgășani, à savoir des futurs gendarmes très curieux et volontaires. Trois d'entre eux avaient passé le DELF A1 ou A2 en décembre 2016.

Il était très intéressant de voir deux façons de faire pour l'apprentissage des langues vivantes dans les deux écoles de gendarmerie, même si quelques semaines n'étaient pas suffisantes pour constater des progrès. Nous aurions espéré y rester plus de temps, notamment pour constater les résultats obtenus des élèves et savoir si pour les futurs gendarmes roumains, il est préférable de privilégier une langue ou d'équilibrer les deux langues et apporter un apprentissage plus linéaire. Nous ne savons pas non plus comment se déroulent les examens de langues, s'ils sont communs pour les deux écoles.

Il est inutile de mentionner en détail les deux groupes des centres de formation de gendarmes car ce fut de très brèves et courtes formations qui n'ont pas permis un véritable apprentissage du français.

En effet, aucun de ces gendarmes ne suivaient de formation de la langue française en vue d'un certificat ou d'un diplôme. D'une durée cumulée de deux semaines, les étudiants n'ont eu qu'ici qu'une brève introduction ou un léger rappel de français.

Treize heures de leçons ont été dispensés en janvier 2017 au premier centre d'entraînement et de formation d'Ochiuri à dix gendarmes, tous volontaires, allant du grade de capitaine à celui de lieutenant-colonel et d'un niveau A1 en cours d'acquisition. Nous avons brièvement fait des rappels sur la présentation et abordé brièvement quelques points culturels.

Moins d'heures ont été dispensées au centre de formation de montagne à Sinaia en avril 2017. Le groupe était constitué de dix gendarmes-instructeurs de montagne, d'un niveau A2. Ce groupe fut néanmoins intéressants puisque nous avons passé dix heures à traiter de leur spécialisation, à savoir la montagne et tout ce qui lui est associé.

2. Le déroulement du stage

2.1 Les missions du lecteur FLE avec le MAEDI

Le ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) propose le programme Français Langue Étrangère en collaboration avec Campus France. Le stagiaire doit être étudiant en première ou en deuxième année de Master FLE. Il sera envoyé pendant neuf mois maximum dans un pays partenaire.

Les stages proposés sont dans des pays concernés par les services de :

- Coopération culturelle ;
- Coopération de défense et de sécurité intérieur.

Les missions pour les postes de coopération culturelle sont les promotions de la langue et de la culture dans des universités, des lycées, des Alliances Françaises ou des Instituts Français.

Les stagiaires de la coopération culturelle sont alors placés sous la tutelle de la DGM (la Direction Générale de la Mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international).

Les stagiaires de la coopération de défense et de sécurité intérieur sont eux placés sous la tutelle de la DCSD (la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense). Il s'agit d'une composante importante de l'action diplomatique de la France. D'après le site internet du MAEDI, la DCSD « reflète la cohérence dans la conduite de l'ensemble des actions de coopérations bilatérale mais aussi multilatérale de la France, dans les continuum « défense-sécurité » et « sécurité-développement » ». Elle est composée de diplomates, de militaires, de policiers et est répartie dans 140 pays dans le monde. La DCSD travaille en partenariat avec des écoles et des centres de formation dans le domaine de la sécurité intérieure ou du maintien de la paix.

Ses missions sont :

- De créer ou de renforcer des partenaires militaires ;
- De maintenir la stabilité et la sécurité ;
- De renforcer les capacités sécuritaires des partenaires ;
- De conforter une communauté francophone pour les OMP, où 50% de ces actions se

déroulent sur un espace francophone.

Selon son poste, le stagiaire a pour tuteur un Attaché de Défense (AD) ou un Attaché de Sécurité Intérieure (ASI). L'AD est un spécialiste des armées alors que l'ASI est un expert de la sécurité intérieure (la police et la gendarmerie).

Notre mission auprès de la gendarmerie roumaine était de maintenir le partenariat franco-roumain à travers un enseignement du français pour les stagiaires du CSI (qui a pour but de les former à participer des OMP) et pour les gendarmes roumains.

2.2 Les difficultés rencontrées

L'expérience fut très instructive autant sur le plan professionnel que personnel. Cependant, elle ne fut pas sans certaines difficultés qui ont permis une meilleure compréhension des missions qui sont confiées au lecteur FLE. Il était nécessaire de pallier ces difficultés grâce à des remédiations qui ont été apportées pour mieux réaliser les tâches pendant ce stage.

La première remarque à faire n'était pas vraiment une difficulté en elle-même, mais plutôt un besoin de temps d'adaptation.

En effet, enseigner à un jeune public n'est pas identique à l'enseignement d'un public adulte. Tout comme une formation de français général n'est pas une formation de français sur objectif spécifique. Savoir enseigner le français militaire est d'autant plus difficile de part ces difficultés à acquérir de l'expérience dans ce milieu particulier. En effet, ce public n'est pas celui composé de lycéens, d'étudiants ou de professionnel de l'hôtellerie par exemple. Ce public militaire est discipliné, motivé et ravi d'avoir la présence d'une native française mais qui était également une civile. Ce n'était pas un inconvénient ni un problème en soi. Cependant, il n'y avait pas la même autorité, la même discipline en classe que lors d'une leçon en présence d'un instructeur militaire. Il faut ajouter que pendant le CSI et les deux formations de français dans l'école d'application de Roşu, les groupes étaient entièrement masculins et âgés de 35 ans environ (contrairement aux écoles de gendarmerie où il y avait une présence féminine plus importante et une moyenne d'âge de 20 ans). Ces facteurs de genre, d'âge et de statut ont posé certaines difficultés, notamment concernant l'autorité. Rappelons que les

stagiaires sont presque tous volontaires pour leur formation respective. Cependant cela ne les empêchait pas d'avoir un certain détachement, surtout en fin de formation.

Le groupe de débutants de la formation de Roșu a d'ailleurs été retissant et avait demandé à ce que l'institutrice fasse toute leur formation. En effet, ces gendarmes débutants ou faux débutants estimaient qu'ils n'apprendraient rien avec nous puisque nous ne parlons pas la langue roumaine. Ils ont même souhaité que nous utilisions l'anglais. Pour définitivement effacer leur réticence et comme nous connaissions plusieurs mots roumains après plusieurs mois de stage en Roumanie, nous utilisions quelques mots roumains pour traduire du vocabulaire et faciliter la compréhension de ce public débutant. Comme ils nous voyaient faire des efforts (même faible) dans leur langue première, les stagiaires faisaient eux-mêmes des efforts. Nous avons utilisé la langue roumaine uniquement dans ce groupe et très vite ils ont compris qu'ils pouvaient apprendre le français sans utiliser de langue intermédiaire.

Notre statut civil a aussi eu un effet positif dans le sens où les stagiaires étaient moins sur la réserve, ce qui favorisait les interactions et les participations.

Mais au fur et à mesure des séances, les stagiaires venaient avec une certaine décontraction et s'impliquaient moins dans leur formation de français pour plusieurs raisons :

- La certitude d'obtenir leur certificat ;
- Un certain laxisme des instructeurs.

Pour la première raison les stagiaires de nationalités hétérogènes pour le CSI et les gendarmes roumains débutants et intermédiaire passaient respectivement quatorze et trois semaines loin de leur département d'affectation ou de leur pays. Pour éviter toute mésentente entre la Roumanie et un autre pays participant au CSI, tous les stagiaires depuis le premier Cours Supérieur International ont reçu leur certificat. Concernant les gendarmes roumains, leur inspectorat les a envoyés en formation pendant plusieurs semaines. Cela serait des semaines de perdues s'ils n'obtenaient pas le certificat et là encore, presque tous les stagiaires ont passés avec succès leurs examens en fin de formation (ceux qui ont échoué étaient les non-volontaires). Les certificats perdent donc en valeur si ils sont attribués facilement. Nous attribuons une part de cette responsabilité aux instructeurs, ce qui nous amène à la deuxième raison : un certain laxisme des instructeurs.

Il faut rappeler que pendant le CSI, tous les cours sont entièrement en français et les stagiaires ont l'obligation de communiquer entre eux en français en dehors des heures d'enseignement.

Le début de la formation était très intensive concernant l'apprentissage du français. Les stagiaires devaient rapidement s'approprier la langue pour pouvoir comprendre et suivre les cours qu'ils suivaient. Cela passait par des remédiations et de nombreuses heures de français dans l'emploi du temps hebdomadaire. Après quelques semaines, les cours de français sont considérés comme moins importants, à cause du besoin d'effectuer plus d'heures dans d'autres matières ou à cause du directeur du CSI.

Celui-ci considérait que les cours de français étaient utiles au début pour les raisons citées dans le précédent paragraphe. Mais que par la suite, ils n'étaient plus nécessaires puisque, les semaines passants, les stagiaires avaient acquis, toujours selon le directeur, le niveau de compréhension requis pour suivre la formation. Après avoir fait part de cette décision aux stagiaires, ils se sont moins investis et ont perdu une partie de leur motivation. Nous avons réussi à leur prouver qu'un niveau de langue « suffisant » n'est pas assez pour participer à une OMP en poursuivant un enseignement basé sur le programme de français du CSI, mais avec difficulté car le directeur continuait de réduire les heures de français. Au final et malgré les 78 heures énoncées dans le *curriculum*, les stagiaires ont eu une formation de français de 45 heures seulement. Nous n'avons pas trouvé de remédiations à ce problème car le directeur du CSI, le supérieur hiérarchique, a pris cette décision irrévocable.

Une autre difficulté d'adaptation est notre intégration très rapide et sans instruction pendant le CSI. Hormis le *curriculum* fourni au sous-directeur, qui nous en a donné une copie à notre demande, nous n'avons aucune indication de nos tâches dans ce cours. Nous avons su uniquement le niveau des stagiaires (niveau B2 du CECRL) et que c'était pour les former à effectuer des missions de maintien de la paix. La direction de l'école estimait nous offrir une certaine liberté d'action, ce qui peut être une bonne chose, notamment lors d'initiatives. Cependant, pendant ce stage, nous estimions qu'un travail d'équipe était nécessaire. D'autant plus que nous ne sommes pas militaire, donc pas apte à former des gendarmes dans leur domaine sans un minimum d'instructions ou de directions à suivre. Pendant le CSI, le sous-directeur (un lieutenant-colonel de nationalité française) a pu nous apporter conseils et précisions dans ce milieu militaire particulier. Ce fut plus compliqué pour les deux formations de français des gendarmes roumains à Roşu.

Pour rappel, les formations duraient respectivement trois semaines et les séances étaient soutenues équitablement par une instructrice de français et par nous-mêmes. Là encore, nous

avons une totale liberté sur les contenus de nos cours. Mais il n’y avait aucune consultation ou répartition des tâches entre les deux enseignantes qui logiquement, devaient travailler en équipe. Les seules consignes étaient que nous nous occupions des compétences de la compréhension et la production orale (et l’interaction orale basée sur des discussions-débats) et que l’institutrice roumaine se chargeait plus de la grammaire et de l’écrit. Cette répartition est totalement incongrue, pas précise et ne permet absolument pas de réaliser une bonne formation. Ne souhaitant pas que les stagiaires réalisent plusieurs fois les mêmes objectifs alors que la courte formation ne le permettait pas, nous avons pris l’initiative d’informer notre collègue des sujets que nous allions traiter ainsi que ces différents objectifs lexicaux et grammaticaux et c’est elle qui, en fonction de cela, a adapté ces cours. Une certaine répartition s’est instaurée.

Concernant les deux écoles de gendarmerie, nous n’avons pas rencontré de difficultés car nous avons assisté à l’enseignement proposé aux élèves que pour trois semaines au total.

2.3 Les outils utilisés

Pendant toute la durée de ce stage, plusieurs outils étaient à disposition :

- *Le curriculum* :

Les roumains utilisent le terme « *curriculum* » dans le domaine de l’enseignement pour présenter le programme, les compétences, les contenus abordés dans la formation et même quelques suggestions méthodologiques. Le CSI, les formations pour gendarmes débutants et intermédiaire ainsi que ceux pour les élèves gendarmes possédaient un *curriculum* adapté aux objectifs spécifiques de leur formation.

Le *curriculum* était très intéressant et très utile pour connaître les standards à respecter pour la gendarmerie roumaine, tout en s’adaptant aux besoins des stagiaires. Les trois compétences principales (dérouler des opérations de maintien de la paix, communiquer en contexte professionnel dans la langue française, mettre en application des méthodes de travail utilisées dans un état-major international) étaient détaillées en trois parties :

- les critères de performance, qui correspondent aux objectifs généraux ;
- les conditions d’applicabilité, qui correspondent aux objectifs spécifiques ;

- le type d'évaluation, qui est composé d'épreuves écrite et orale qui doivent démontrer que le stagiaire a bien atteint les objectifs généraux et spécifiques de la compétence de formation.

Chaque compétence est divisée en plusieurs thèmes, la deuxième (le programme de français) possède seize thèmes. À titre indicatif, il est conseillé de passer minimum quatre heures par thème, mais il n'est pas obligé de le suivre précisément. L'ordre et la durée varient selon le niveau des étudiants, des documents à disposition et des difficultés rencontrées.

Certains thèmes entre compétences étaient également similaires. Par exemple, deux thèmes des compétences 2 et 3 étaient sur l'expression écrite, notamment sur la rédaction d'une lettre. Pour gagner du temps et éviter que les stagiaires étudient plusieurs fois la même chose, il a fallu travailler conjointement avec les autres instructeurs.

- Les autres cours du CSI :

Pour permettre un meilleur apprentissage du français aux stagiaires et une meilleure compréhension des autres matières étudiées pendant le CSI, nous avons assisté à certaines leçons avec les étudiants dans le but de pouvoir les aider en cas de problème de compréhension mais également pour adapter les cours de français spécifiquement pour eux. Les étudiants avaient également de nombreux exposés oraux à réaliser correspondant aux thèmes soutenus par le sous-directeur. Nous y avons assisté notamment pour d'abord constater leurs difficultés puis par la suite leur progression.

En plus de cela, nous avons décidé, avec le sous-directeur du cours, de travailler conjointement quand cela se révélait nécessaire. Par exemple, les stagiaires ont travaillé sur la rédaction d'un compte-rendu de mission en prenant pour exemple deux documents (Annexe n°3) traitant de l'opération *UNIFIED PROTECTOR* dirigé par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Bien que cette opération ait réellement eu lieu en 2011, ces deux fiches d'informations utilisent des noms de pays fictifs. Le sous-directeur nous a alors fourni ces documents pour que nous puissions passer deux heures avec les stagiaires afin de travailler sur les compréhensions des textes et les aider à faire l'exercice de production du compte-rendu. D'autres documents ont été partagés comme ceux pour savoir écrire une lettre officielle ou militaire, pour écrire un rapport ou pour écrire un ordre initial, le premier ordre donné après le raisonnement tactique.

- Les méthodes *En Avant !* :

Les trois méthodes *En Avant !* ainsi que les guides pédagogiques sont fournis au lecteur par la DCSD qui effectue un stage FLE au service de coopération de défense et de sécurité intérieure.

En Avant ! 1, *En Avant ! 2* et *En Avant ! 3* par Caroline Mraz, sont développées par le ministère des affaires étrangères (la DCSD) et l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ce sont des méthodes d'apprentissage du français en milieu militaire et s'adressent aux personnels de forces armées. Chaque tome correspond à un niveau du CECR (A1-A2-B1), il prépare également au DELF pour ces niveaux.

Les deux premiers tomes sont principalement destinés à un public militaire des pays d'Afrique et de l'Océan Indien. Une certaine adaptation a parfois été nécessaire pour mieux correspondre aux gendarmes roumains. Le troisième tome est pour n'importe quel professionnel de la paix (militaires, policiers, gendarmes,...), quelque soit la nationalité. Cependant il est plus centré sur la préparation à des opérations de maintien de la paix. La méthode *En Avant ! 3* a alors été très utile pour le CSI, et avait l'avantage d'être adaptée au niveau B1, requis pour participer au cours.

- D'autres documents :

En plus de ces outils qui étaient destinés à l'enseignement, des documents plus authentiques ont aussi été utilisés pendant ce stage auprès de la gendarmerie roumaine. Pour rendre l'enseignement plus ciblé et actuel, des articles de presse sur la francophonie et sur la gendarmerie étaient très utiles, notamment pour des discussions-débats.

- Les outils dans la classe :

La salle de classe où étaient dispensés les cours disposée d'outils informatiques comme un tableau projecteur, des haut-parleurs, une connexion internet pour les instructeurs gendarmes. Un ordinateur pouvait également être à disposition pour les cours du CSI.

3. Des leçons à l'école à la création d'un blog pédagogique

3.1 Le besoin d'un support plus adapté au public

Pour déterminer s'il y a un besoin, il faut analyser les supports. Mais avant, il faut rappeler ce qu'est un support pédagogique.

Il s'agit d'un moyen matériel utilisé afin d'aider à la compréhension et à la mémorisation des informations pour les apprenants et de supporter l'enseignant qui anime le cours, de mettre en valeur les données qu'il souhaite transmettre.

Les types de support pédagogique sont variés :

- Les supports visuels : la feuille de papier, la photo, le diaporama ;
- Les supports audiovisuels : la piste audio, la vidéo ;
- Les supports matériels : un objet, un jeu ;
- Les médias : le blog pédagogique et le logiciel d'apprentissage.

Le support se fait en fonction de ce que l'on veut illustrer, des contraintes, du temps disponible mais également d'une éventuelle réutilisation.

En classe, l'enseignant créait ses supports grâce aux outils disponibles et énoncés précédemment. Ces supports étaient des exercices sur papier, des supports visuels telles que des extraits de films ou des reportages. Lors des visites d'étude du CSI, les endroits visités servaient également de support matériel. Nous citerons par exemple une démonstration de la sécurité d'un stade lors d'un match de football. Cela avait l'avantage d'être interactif mais ne permettait pas une réutilisation ultérieure.

Il faut rappeler que le support pédagogique n'est pas uniquement là pour faciliter l'animation du cours par l'enseignant mais aussi pour permettre une meilleure mémorisation et donc un meilleur résultat d'apprentissage pour les stagiaires. Mais qu'ont les gendarmes roumains comme supports pour favoriser leur apprentissage du français ?

Les stagiaires n'ont pas accès à tous les outils et à tous les supports en dehors de la classe. Par exemple, les stagiaires du CSI utilisaient les manuels *En Avant !* mais ils n'étaient pas autorisés à les conserver avec eux pendant la formation. S'ils souhaitaient approfondir un point, ce n'était pas possible. Ils n'ont également pas accès au *curriculum*, les stagiaires ne sont pas

informés de ce que l'on attend d'eux hormis de savoir communiquer en langue française dans un état-major. La création d'un nouveau support est donc nécessaire.

Parmi les différents types de support, celui qui a retenu notre attention est le blog pédagogique. Le blog pédagogique permet de favoriser la continuité de la formation en dehors de la classe et d'entretenir la motivation des stagiaires grâce à une participation plus active. C'est aussi un soutien qui est attractif, simple et adapté spécialement pour leurs objectifs. Un blog est nomade, ce qui est un avantage pour les gendarmes qui sont souvent en déplacement et qui ne peuvent pas se permettre d'emporter avec eux un support physique. Cela permet une collaboration à distance avec les autres apprenants mais aussi un moyen de contacter des professeurs de français pour un éventuel soutien via les contributeurs du blog ou un forum. L'argument principal de ce choix d'un blog comme support pédagogique est que l'apprenant devient un véritable acteur de son apprentissage, il devient plus autonome.

L'école d'application de Roșu a apprécié l'initiative de création d'un blog pour plusieurs raisons :

- Cela peut être un support pour les instructeurs pendant la formation ;
- Les formations éloignent temporairement les gendarmes de leur poste. Leurs inspectorat ont besoin d'eux sur le terrain, ce qui explique les durées courtes des formations. Le blog ne peut pas réduire encore plus le nombre de semaines de formation mais il peut accélérer leur apprentissage et donc permettre un gain de temps d'apprentissage qui ne peut pas être négligeable ;
- Ce support serait bénéfique pour les stagiaires qui souhaitent poursuivre leur apprentissage ou renforcer leurs acquis quand ils le veulent.

En effet, les stagiaires souhaitent continuer leur apprentissage mais ils manquent d'opportunité.

Il y a donc un besoin d'un nouveau support pour les anciens et les nouveaux apprenants militaire roumain.

Pour qu'ils puissent continuer leur apprentissage en dehors de leur formation initiale, devenir moins dépendant des instructeurs et acquérir plus d'autonomie, un blog pédagogique semble le meilleur moyen.

3.2 Développer l'autonomie des apprenants

Avec le blog, le stagiaire devient acteur de son apprentissage. Il n'est plus seulement passif en classe. Travailler en dehors de la classe avec le blog lui permet de devenir plus autonome. Pour rappel, le CSI demandait aux stagiaires de travailler également le soir, seul ou en groupe. Les raisons énoncées sont qu'assister uniquement aux cours en classe n'était pas suffisant et que la période de formation était quand même assez courte, compte tenu de ce qu'il fallait apprendre. La même chose était demandée pour les deux formations à l'école d'application. C'était d'ailleurs d'autant plus conseillé que la période de formation était encore plus courte que celle du CSI et qu'ils n'avaient pas le français comme langue véhiculaire. En effet, étant tous roumains, ils discutaient entre eux dans leur langue première. Donc, comment demander aux étudiants d'être autonome s'ils n'ont pas les moyens ni les connaissances pour y parvenir ?

Comme on le sait, la motivation est liée à l'autonomie. Or, certains disposaient d'une grande motivation pour réaliser cette tâche et ils s'investissaient intensément dans la formation. Cependant, ils n'avaient pas de support qui avait pour but de les faire progresser dans leur apprentissage du français. Ils ne savaient pas comment bien apprendre en autonomie mais également où trouver les ressources nécessaires.

Devenir autonome dans leur apprentissage est aussi requis à cause de leur condition de vie militaire (des horaires difficiles, de nombreux déplacements qui empêchent un enseignement régulier). Si les stagiaires avaient la motivation et la volonté d'apprendre, ils n'avaient pas le choix d'apprendre sans un instructeur. Il y avait un réel besoin de devenir plus autonome.

Le blog pédagogique peut remplir cet objectif. En effet, cela favorise l'autonomisation et ne demande qu'une simple connexion internet pour y accéder. Les stagiaires pourront l'utiliser pendant la formation avec un soutien physique de l'instructeur mais une fois la formation terminée, ils utiliseront en complète autonomie le blog, ou en collaboration avec d'autres stagiaires mais sans instructeur.

La démarche du blog est de permettre aux stagiaires d'acquérir plus d'autonomie dans leur apprentissage. Il permet aussi de le poursuivre avant et surtout après la formation.

Cette dernière remarque achève cette description du stage effectué en Roumanie auprès de la gendarmerie et nous a amené à une réflexion didactique qui sera approfondi dans la deuxième partie.

Ce poste de lectrice de français auprès de l'école d'application des officiers de la gendarmerie roumaine « Mihai Viteazul » fut très intéressant et enrichissant. L'opportunité, offerte par le MAEDI, fut une expérience unique de participer au développement du français pour les militaires. Les groupes et les lieux d'instruction ont permis de constater les différents objectifs demandés à l'issue des formations et les différentes pratiques d'enseignement. Ce stage de neuf mois à Bucarest n'est pas renouvelable, mais si l'opportunité d'un prolongement avait été possible, nous aurions refusé puisque que nous n'aurions pas appris davantage concernant l'enseignement de la langue française dans la gendarmerie roumaine, que ce soit auprès de gendarmes débutants ou confirmés. Nous souhaitons continuer de contribuer à l'enseignement difficile d'accès du français militaire. Mais il serait plus intéressant de le faire dans un autre pays ou dans un autre corps militaire.

Pour en revenir à la gendarmerie roumaine et à ses membres, nous souhaitons aborder à nouveau les observations qui nous ont conduit à aboutir à une réflexion sur ce stage. Les nombreux groupes qui se sont succédés et leurs courtes formations n'ont pas permis de réel progrès, à notre plus grand regrets mais également celui des stagiaires. Le manque d'encadrement pour les étudiants a permis de cerner un manque, ou plutôt un besoin qui est nécessaire pour ces gendarmes qui souhaitent apprendre ou renforcer la langue française. La création d'un nouvel outil les aiderait à pallier ce manque. Cette réflexion est basée sur les observations constatées, les attentes des stagiaires et en respectant les programmes fournis par l'école d'application pour les CSI et les deux formations pour les gendarmes roumains débutants et intermédiaire.

Pour conclure cette première partie, nous avons choisi pour thématique la mise en place d'une FOAD à destination des gendarmes roumains grâce à la création d'un blog pédagogique, un nouvel outil pour l'apprentissage du français aux anciens stagiaires de l'école d'application de Roşu.

Partie 2 "réflexion personnelle" : technologies éducatives : la mise en place d'une FOAD à destination des gendarmes roumains

1. La problématique choisie

Si chaque année, la gendarmerie roumaine fait appel aux compétences d'un lecteur de français, c'est pour sa participation auprès du Cours Supérieur International, mais cette formation ne dure que 14 semaines. Alors une fois que la quatorzième édition est terminée, l'inspectorat nous a envoyé cette année animer des formations de français pour les gendarmes roumains.

Nous avons donc la possibilité de choisir une thématique en rapport avec le CSI uniquement. Nous avons donc cherché une réflexion sur cette formation très particulière. Avoir des stagiaires de dix nationalités différentes pouvait éventuellement amener une réflexion sur une démarche interculturelle.

Or, la durée passant avec ces stagiaires n'a duré que quatre mois sur les neuf mois passés dans la gendarmerie roumaine. C'est-à-dire même pas la moitié de notre temps passé en Roumanie. Les autres groupes de formation de français à l'école d'application, les classes dans les écoles de gendarmerie et les autres groupes lors des déplacements pouvaient également mener à une réflexion sur une thématique abordée pendant nos études à l'université d'Artois, malgré la courte durée de leur formation et le peu de temps passé avec eux.

Nous avons alors cherché une thématique qui correspondrait à toutes les formations que nous avons animé. À notre avis, avoir un seul groupe que l'on peut suivre pendant toute la durée du stage est conseillé. Cela aurait facilité le choix de la thématique et aurait pu amener à une réflexion. Cependant, une thématique qui concernerait tous les groupes ne fut pas impossible.

En effet, la première remarque est que toutes les formations sont courtes, celle du CSI est plus longue mais ne l'est pas assez au vu des contenus importants du cours. Ces contenus ont très peu changés depuis la création du CSI qui était d'une durée de six mois. Maintenant c'est seulement trois mois pour des raisons de logistique. La deuxième remarque est que les stagiaires avaient une attente concernant les formations de français. Ils avaient conscience des contraintes de temps et ils nous ont demandés des conseils pour poursuivre leur apprentissage en autonomie.

À ces constatations, nous avons essayé de mener une réflexion qui pourrait amener à une autoformation des gendarmes roumains grâce à un nouveau support qui correspondrait à tous les groupes, un blog pédagogique.

Le blog devait servir de soutien pour une meilleure autoformation du français après leur formation initiale. Cependant, nous avons très vite constaté que le blog peut être utilisé autant pendant la formation qu'après. On ne peut plus parler d'autoformation mais d'un présentiel amélioré d'un nouveau support informatique, qui pourrait favoriser l'apprentissage et l'autonomie pendant la formation mais surtout après.

Le blog devient alors matière à réflexion et c'est suite à cela que nous avons décidé de choisir la thématique des technologies éducatives et plus particulièrement la formation ouverte et à distance (FOAD).

La problématique de cette réflexion est donc : comment mettre en place une FOAD à destination des gendarmes roumains ?

2. Un peu de terminologie

Avant de commencer à répondre à cette problématique, il est important de connaître les significations de la FOAD et de l'autonomie. Ces deux termes constituent les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE).

Les TICE font les liens entre innovation technologique et innovation pédagogique.

Si l'innovation technologique est uniquement un support dans l'apprentissage ou dans l'enseignement, alors nous ne pouvons pas parler d'innovation technologique. En effet, l'innovation est dans le contenu et non dans le support.

Le but est donc de mettre en avant les technologies éducatives dans l'enseignement.

Pour cela, elles doivent permettre davantage de participation et d'interactivité de la part des apprenants qui ont un objectif à atteindre ou plutôt une tâche à réaliser.

On peut parler d'innovation si trois aspects sont respectés :

- La distance ;
- L'interactivité. Plus il y a d'interactivité, plus l'apprenant est sollicité dans son apprentissage ;
- Le travail en collaboration.

Aujourd'hui, les TICE sont nombreux, variés et de plus en plus utilisés. Toutefois, il faut faire attention aux erreurs que l'on peut être amenées à faire.

2.1 La FOAD

La Formation Ouverte et À Distance (FOAD), désigne une démarche qui amène l'apprenant à modifier ses méthodes d'apprentissage au fur et à mesure de ses progrès ou de ses échecs, de façon unique et individuelle. Les activités de cette démarche doivent se dérouler dans sa totalité ou partiellement à distance et en passant par les TICE.

Le point de départ d'une FOAD se rapproche de celle du FOS. C'est-à-dire qu'il faut commencer par une analyse de la demande et des objectifs souhaités. Cela continue par une collecte des données et des outils existants. Puis cela s'achève par l'élaboration de la formation. Ces étapes entraînent donc obligatoirement des changements de pratiques pédagogiques.

La FOAD est un service qui met en relation les apprenants avec l'enseignant mais aussi entre eux. Cependant, l'apprenant ne doit pas se sentir seul. Il doit être suivi tout au long de son apprentissage. Le présentiel est donc toujours présent, mais il possède plusieurs degrés d'importance. On peut citer :

- Le présentiel enrichi :

C'est-à-dire qu'il y a peu de distance et qu'il se fait grâce à un écran présent dans la classe ;

- Le présentiel amélioré :

Il y a toujours une formation en présentiel mais le cours s'étend en dehors de la classe par une activité à distance.

Le scénario de notre FOAD est celle-ci ;

- Le présentiel allégé :

L'enseignement se fait à distance mais les apprenants ont parfois le besoin de se rassembler quand cela est possible. En revanche, l'enseignant peut être absent ;

- Le présentiel réduit :

L'apprenant est responsable de son processus d'apprentissage. Il utilise en autonomie les ressources qui sont disponibles. L'enseignant n'est plus qu'un simple accompagnateur ;

- Le présentiel quasi-inexistant :

C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de distance. Il s'agit de l'opposé du présentiel enrichi.

Comme nous l'avons énoncé, la démarche d'une FOAD est similaire à une démarche de FOS. Cependant, il existe le Référentiel de Bonnes Pratiques (RBP) qui indique les cinq référentiels à suivre pour la mise en place d'une FOAD, et qui sont les références pour les concepteurs de dispositifs :

- L'analyse du contexte :

Il s'agit d'effectuer une analyse stratégique du public, mais également une analyse géographique et institutionnelle. Il s'agit de découvrir les besoins du public mais aussi leur projet.

Pour une formation pertinente, il ne faut pas négliger l'analyse de l'environnement.

- La construction du dispositif :

Il s'agit d'élaborer la formation, qu'elle soit initiale ou continue. C'est aussi l'élaboration ou la construction du matériel à partir de différents documents. On construit le dispositif en fonction du public et du scénario.

- L'instrumentation :

C'est la mise en ordre du dispositif qui peut se révéler difficile sur Internet. La meilleure solution est de posséder son propre serveur et ainsi conserver ce qui est déjà en place. Dans ce cas là, il n'y a pas de contrainte.

Dans notre cas, l'institution possède un serveur mais il est exclusivement réservé au personnel de la gendarmerie et donc il n'est pas possible pour nous d'y accéder.

- La conduite :

Il s'agit d'animer le dispositif et de le rendre utilisable par les apprenants.

- L'évaluation du dispositif :

Il s'agit de savoir comment est le dispositif après une certaine période, quels sont les problèmes rencontrés et comment y remédier. Pour y répondre, il est possible de distribuer des enquêtes de satisfaction par exemple.

Il s'agit des référentiels que nous allons suivre pour mettre en place la FOAD à destination des gendarmes roumains.

2.2 L'autonomie

L'autonomie est difficile à définir. Mais on sait qu'elle est liée à la motivation car si l'apprenant n'a plus de motivation, alors il abandonne et cela représente un échec d'apprentissage en autonomie.

Mais dans le cadre de notre travail, nous pouvons dire que l'autonomie a quatre déclinaisons :

- L'autonomie physique :

L'apprenant n'est pas en présentiel, il travaille seul. Il apprend selon d'autres modèles ;

- L'autonomie sociale :

Cela concerne l'interaction que l'apprenant a avec le groupe et pour réaliser un vrai travail collaboratif, où chacun doit apporter quelque chose et où il n'y a pas besoin d'enseignant ;

- L'autonomie linguistique :

Cette autonomie suppose une maîtrise de la langue. La langue n'est pas un objectif en soi mais elle permet de réaliser autre chose. Ici, c'est la discipline qui est importante et non la langue.

- L'autonomie cognitive :

Il s'agit pour l'apprenant d'apprendre à apprendre.

Dans un contexte éducatif, l'autonomie représente l'émancipation de l'apprenant. Il est en effet libéré de la dépendance de l'enseignant.

L'apprentissage dans une salle de classe informatique constitue la première forme d'autonomie. On peut alors dire que l'autonomisation des apprenants dépend des innovations technologiques.

Nous pouvons conclure dans cette partie que l'autonomie des apprenants est de plus en plus travaillée selon le scénario de FOAD choisi.

3. La FOAD pour la gendarmerie roumaine

3.1 L'analyse du métier de gendarme

Après une formation de deux ans, les nouveaux gendarmes sont affectés dans un *județ*⁴. Ils peuvent être envoyés temporairement dans un autre *județ*, en cas de besoin.

Les gendarmes doivent être ponctuels, responsables, disciplinés et disponibles. Ils s'intéressent à l'actualité ou à la politique internationale. Ils ont des horaires contraignants et sont amenés à séjourner dans des casernes. Ils doivent être en excellente condition physique et psychologique.

Au fur et à mesure de leur carrière, les gendarmes sont gradés grâce à leurs expériences et à des formations débouchant sur des certificats spécialisés qui facilitent leur évolution de carrière. Il est conseillé de parler plusieurs langues. En plus du roumain, leur langue première, beaucoup de gendarmes parlent le français et/ou l'anglais. L'ukrainien est aussi conseillé au nord-est du pays (frontalier avec l'Ukraine) ainsi que le hongrois (une grande communauté hongroise est présente dans un *județ* du centre de la Roumanie).

La structure de la gendarmerie roumaine est basée sur celle de la gendarmerie nationale française. En effet, le modèle français est un exemple pour la Roumanie.

Pour comprendre les fonctions des gendarmes roumains, il faut les comparer avec les fonctions des gendarmes français. Pour faire simple, la gendarmerie nationale française est divisée en deux catégories principales :

- La gendarmerie départementale, dont les militaires sont chargés d'assurer la protection des personnes et de maintenir la sécurité publique (par exemple la sécurité routière) ;
- La gendarmerie mobile, constituée de militaires professionnels du maintien ou du rétablissement de l'ordre public. Ils peuvent également être amenés à être envoyés à l'étranger contrairement aux gendarmes départementaux qui restent sur le sol français.

4. *Județ* : une division administrative en Roumanie, équivalente aux départements français. (traduction de la rédactrice)

Les très nombreuses fonctions et branches de la gendarmerie française rendent confus leurs homologues roumains. Effectivement, le système roumain est plus simple. Leur principale mission est le maintien de l'ordre, ce qui correspond à la gendarmerie mobile française. Les missions de la sécurité publique sont laissées à la police locale.

La distinction est plus nette entre les gendarmes et les policiers roumains, mais ils travaillent en étroite collaboration. Ils interviennent dans toute la Roumanie et pour tous les roumains. Là où la gendarmerie française intervient surtout dans les campagnes, laissant les grandes métropoles à la police.

Les gendarmes roumains ont alors tous les mêmes fonctions, même si certains peuvent se spécialiser dans certains domaines (les gendarmes de montagne par exemple).

À partir de ces informations et de la fiche ROME « sécurité publique » (annexe n°4) qui correspond aux métiers des forces de l'ordre, on peut énoncer les compétences de base et spécifiques requises pour un gendarme roumain.

Les compétences de base sont :

- Renseigner le public et assister ou secourir les victimes d'accidents, d'agressions, de sinistres ;
- Surveiller les lieux, les agissements, les biens et prévenir les risques de trouble à l'ordre public, les atteintes à la sécurité des personnes et des biens ;
- Réaliser les interventions de lutte contre les troubles à la tranquillité et à l'ordre public (maintien de l'ordre, lutte contre la délinquance, la criminalité, ...) ;
- Contrôler un individu ou un produit .

Les compétences spécifiques sont :

- Intervenir dans un espace naturel ;
- Intervenir dans un milieu montagnard ;
- Intervenir dans un milieu nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique ;
- Réceptionner, identifier des appels téléphoniques et déclencher des interventions de secours et d'assistance.

La France et la Roumanie sont membres de la gendarmerie européenne. Elle intervient sur le plan européen mais également à l'international et avec la coopération de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

Ses buts sont d'assurer la stabilisation en cas de crise et de maintenir l'ordre, la paix et la sécurité internationale. Les forces de la gendarmerie européenne peuvent être placées sous un commandement militaire ou civil. Elles peuvent également agir de manière autonome ou en coopération avec les unités de police locales ou internationales.

Les gendarmes qui sont alors appelés à réaliser une mission de la Force de Gendarmerie Européenne doivent, en plus de posséder une solide formation militaire et une connaissance des équipements militaires :

- Pouvoir contrôler, guider et conseiller les unités locales ;
- Savoir agir dans des opérations humanitaires ou lors de catastrophes naturelles ou d'origine humaine ;
- Travailler avec d'autres forces de sécurité.

Ce sont également ces qualités qui sont demandées aux gendarmes qui souhaitent intervenir dans des OMP.

Rappelons que la mission du lecteur FLE auprès de la gendarmerie roumaine est de maintenir le partenariat franco-roumain grâce à un enseignement spécialisé du français, dans le cadre d'une éventuelle mission à l'international, plus précisément dans un espace ou sous un commandement francophone.

D'après cette analyse du métier de gendarme et des observations sur le terrain, une analyse des besoins peut être effectuée.

3.2 L'analyse des besoins

Après une analyse du métier du public cible, des analyses plus précises du public et de leurs besoins sont indispensables pour la mise en place d'une FOAD.

Le public est donc composé de militaires confirmés appartenant à la gendarmerie roumaine ou aux forces de sécurité intérieure d'autres pays. Tous les apprenants participent à une des trois formations dispensées à l'école d'application pour les officiers de la gendarmerie roumaine, située près de Bucarest. Ces trois formations concernées par la mise en place d'une FOAD sont :

- Le Cours Supérieur International ;
- La formation pour débutant ;
- La formation pour intermédiaire.

Pour participer à une formation, les apprenants doivent avoir un niveau requis. Cependant, aucune attestation de ce niveau n'est demandée. Les groupes sont alors déséquilibrés. Il est donc utile, voire nécessaire, de remédier à ce problème et de le mettre en action dès le début de la formation.

Deux enseignants sont responsables de ces formations :

- Une instructrice de la langue française. Ce capitaine travaille dans l'école depuis plusieurs années. Au fur et à mesure des formations, elle a cerné les besoins généraux des groupes et les besoins récurrents des apprenants mais doit néanmoins s'adapter à chaque formation. Par exemple, elle nous a prévenu que les stagiaires du groupe intermédiaire n'ont généralement pas le niveau intermédiaire mais qu'ils correspondent plus au niveau A2 en cours d'acquisition, soit encore débutant selon le CECR. Il faut préciser que pendant les éditions du CSI, cette instructrice a la charge de l'initiation de la langue roumaine aux stagiaires francophones ;
- Un lecteur ou une lectrice effectuant un stage FLE avec le ministère des affaires étrangères et du développement international. C'est le poste que nous avons tenu pendant ces neuf mois. Nous avons eu la charge totale de l'enseignement du français

de l'édition de 2016 du CSI. Les deux autres formations sont tenues conjointement avec l'institutrice excepté les évaluations où nous n'avons pas pu assister ni même savoir en quoi elles consistaient.

Notre projet de créer un blog pédagogique a pour but de soutenir les apprenants pendant leur apprentissage. Il est centré uniquement sur les besoins des gendarmes participants à des formations de français à l'école d'application de Roşu. Ce blog doit répondre aux besoins des étudiants, leur permettre de travailler en dehors de la classe. Il peut être utilisé pendant la formation pour obtenir leur certificat mais aussi après pour continuer leur apprentissage et pourquoi pas se préparer à effectuer une autre formation (à l'avenir, un stagiaire du groupe des débutants peut assister à la formation pour les intermédiaires ou à une édition du CSI). Ce blog sera centré sur leur métier. Beaucoup de méthodes répondent aux besoins des apprenants du français général mais peu de ressources sont disponibles concernant le FOS militaire, et sur le métier de gendarme.

Pour bien analyser les besoins des groupes, il est nécessaire de le faire séparément.

- Le CSI :

Une analyse des besoins avant le début de la formation n'était pas possible. En effet, nous sommes arrivés en Roumanie le 1^{er} septembre, suivi des stagiaires puis la formation a débuté de lundi 5 septembre 2016. Cette courte période qui précédait le début des cours n'a pas permis la réalisation de questionnaires. Néanmoins le premier jour fut consacré aux formalités (visite médicale, entretien avec les responsables de la formation). Nous avons souhaité obtenir également un entretien individuel avec les stagiaires non francophones, mais cela nous a été refusé à cause d'un manque de temps. Une solution proposée par le sous-directeur du CSI (un lieutenant-colonel français) était que nous assistions à ses entretiens. Ceux-ci, en langue française, consistaient à vérifier les fiches de renseignements des stagiaires, connaître plus en détail leurs expériences professionnelles et leurs attentes à l'issue de cette formation. Nous avons alors eu un premier et bref aperçu des besoins des stagiaires.

Les informations qui sont ressorties de ces entretiens sont que tous les stagiaires souhaitent passer les épreuves du DELF (ou le DALF), 2 possèdent déjà le DELF B1 depuis quelques années, et un stagiaire avait besoin d'un soutien particulier car il n'avait pas le niveau requis (il n'avait pas pratiqué la langue française depuis 6 ans).

Parmi les apprenants, il y avait six capitaines, un lieutenant et deux commandants. Avant d'effectuer cette formation, deux stagiaires avaient déjà participé à une mission internationale dans un pays francophone (la République d'Haïti). Tous souhaitaient participer à une opération de maintien de la paix. Comme 50% de ces missions se font dans un pays francophone, ils avaient donc un besoin de maîtriser toutes les situations de communication qu'ils pourraient rencontrer pendant leur mission.

Au vu des observations, des remarques et du *curriculum*, on peut dire que les principales compétences à maîtriser étaient :

- Connaitre la terminologie militaire relative aux OMP ;
- Comprendre ou donner des ordres militaires ;
- Savoir agir dans un contexte particulier ;
- Rédiger des textes fonctionnels (lettre, compte-rendu, formulaire) ;
- Savoir se repérer et s'orienter sur le terrain.

- La formation pour débutant :

Les stagiaires venaient de plusieurs inspectorats, ils n'avaient donc pas de supérieur hiérarchique direct commun sur lequel on pouvait se référer et demander les attentes et les besoins de la direction. L'objectif des stagiaires était d'obtenir le certificat de français, mais au-delà de cela, ils avaient le besoin de communiquer en langue française. La compréhension orale et la production orale étaient donc à privilégier pendant cette formation. Après la formation, aucun ne souhaitait poursuivre leur carrière à l'international en participant à des missions dans un espace francophone. Seuls des voyages touristiques étaient envisagés.

Les compétences à maîtriser à l'issue de la formation étaient :

- Saluer militairement, se présenter ;
- Comprendre des ordres et des commandes militaires ;

- Remplir une fiche de renseignement;
- Parler de son quotidien.

- La formation pour intermédiaire :

Comme pour le groupe des débutants, les stagiaires venaient de toute la Roumanie et n'avaient pas de supérieur hiérarchique commun. Il n'était donc pas possible de se renseigner sur les besoins précis et attendus. Là encore, l'objectif principal des stagiaires à court terme était d'obtenir leur certificat, et donc les objectifs à acquérir sont ceux énoncés dans le *curriculum*. Une première différence avec le premier groupe était que ceux-ci avaient un besoin de comprendre un touriste français ou francophone pour le renseigner. L'interaction était donc à privilégier. Une deuxième différence concernait l'après-formation. En effet, certains stagiaires avaient l'intention de passer le DELF, d'autres seraient intéressés pour participer à des missions à l'international (il y avait donc un intérêt ou une curiosité pour le Cours Supérieur International). Certains même ont souhaité obtenir quelques renseignements sur la Légion étrangère française.

Les compétences à maîtriser à l'issue de la formation étaient :

- Remplir une fiche de renseignement ;
- Parler de son quotidien ;
- Renseigner des touristes ;
- Comprendre des ordres et des commandes militaires ;
- Écrire un CV ou une lettre professionnelle.

Après une analyse séparée des trois formations, on peut constater que le CSI n'avait que des besoins spécifiques en lien avec leur profession ou plutôt avec leur future mission. La formation pour débutants avait des besoins plus généraux, à savoir pouvoir se présenter et parler de soi. Concernant leur profession de gendarme, ils avaient le besoin de maîtriser le salut militaire et de comprendre un ordre simple. C'était également un besoin pour les stagiaires du groupe des intermédiaires (qui étaient comme les stagiaires du groupe des débutants des utilisateurs élémentaires de la langue française selon le CECR). Comme besoin spécifique, on demandait aux stagiaires intermédiaire de pouvoir interagir et renseigner un

touriste francophone. Les trois groupes avaient le besoin commun d'améliorer leurs compétences. Seuls le CSI et la formation pour les intermédiaires demandaient un travail sur la production écrite, en demandant aux stagiaires de savoir écrire une lettre personnelle et professionnelle.

Pour conclure ces analyses des besoins des groupes, on peut dire que l'oral était privilégié. L'objectif principal de toutes les formations étaient d'acquérir du lexique, relative à la gendarmerie, permettant de communiquer lors de situations types, représentaient dans le tableau ci-dessous.

	Les besoins communicatifs	Les notions, actes de parole
CSI	Échanger avec d'autres militaires	Répondre à un ordre Donner un ordre
	Les OMP	Présenter une mission Prendre des mesures Décrire les instructions
	Être sur le terrain	Caractériser un lieu Se repérer et s'orienter
	Les textes fonctionnels	Rédiger une lettre et un compte rendu
Débutant	Se présenter	Faire le salut militaire Se présenter
	Échanger avec d'autres gendarmes	Répondre à un ordre
	Écrire	Remplir une fiche de renseignements
Intermédiaire	Parler de son quotidien	Parler de ses activités, de son métier
	Échanger avec d'autres gendarmes	Répondre à un ordre militaire
	Parler de son quotidien	Parler de ses activités, de son métier
	Communiquer avec un touriste	Donner des renseignements Porter assistance
	Écrire	Remplir une fiche de renseignements Rédiger un CV ou une lettre

Les besoins communicatifs étaient donc variés mais on peut mettre en place une continuité entre les trois formations. Cela pourra servir de base commune pour permettre par la suite de créer un programme commun de l'enseignement du français pour tous les stagiaires de l'école d'application. Une constatation que nous avons effectué pendant notre stage était que certains stagiaires n'avaient pas le niveau requis pour participer à une formation pour intermédiaire ou pour le CSI. Il y avait donc un besoin de faire des activités de remédiation, voire de remise à niveau.

Des besoins évolutifs ont également été formulés par les stagiaires pendant les formations. Nous avons déjà énoncé des renseignements sur la Légion étrangère, mais il y avait eu également des demandes sur la structure et les missions de la gendarmerie française. Connaître les grades et la répartition des forces armées en France était un des besoins que nous qualifions de culturels formulés par les stagiaires. En effet, nous avons vu que les gendarmes roumains ont moins de missions que les gendarmes français. Or avoir des connaissances sur ces différences pouvaient être utile pour les gendarmes roumains qui souhaitaient notamment intervenir à l'international, que ce soit pour une opération de maintien de la paix ou pour travailler pour la gendarmerie européenne. Nous recommandons alors d'aborder ce sujet en classe pour répondre à leur demande, satisfaire leur curiosité et donc conserver leur motivation mais également pour faciliter leur intégration dans des missions à l'international.

Pour en revenir à la mise en place de la FOAD, il est indispensable que le lecteur participe à la formation en présentiel puisqu'il utilise son expérience personnelle pour une meilleure mise en place du dispositif. C'est d'autant plus indispensable s'il n'a aucune notion du milieu professionnel des cours où il intervient car il doit alors se référer à des contacts connaissant le milieu. Dans un cas type de formation de FOS, l'enseignant/concepteur d'un dispositif peut s'identifier à un acteur du milieu professionnel en question (par exemple un client dans un restaurant ou un patient dans un hôpital) et ainsi repérer des besoins. Dans ce cas, une expérience ou une observation sur le terrain est obligatoire, ce qui rend la tâche plus difficile car c'est un milieu qui est confidentiel.

Après cette analyse des besoins, nous passons à la dernière étape avant la construction du blog : l'analyse des *curriculums*.

3.3 L'adaptation des programmes de français dans la structuration du blog

Cette analyse des besoins et l'analyse des *curriculums* permettent de construire le blog mais aussi de confectionner son programme.

Avant d'analyser en détail les *curriculums*, nous avons classé dans un tableau des informations qui résument brièvement les enseignements du français des différents groupes de l'école d'application :

	CSI	Débutant	Intermédiaire
Niveau du CECR	B1	Débutant-A1	A2
Nombre de thèmes	16	9	9
Nombre d'heures totales	78 heures	71 heures	71 heures
évaluation	4 heures	4 heures	4 heures

- Le *curriculum* du CSI (annexe n°2)

Il s'agit du *curriculum* contient le plus de thèmes alors que les heures sont presque équivalentes aux autres formations. La réalisation de chaque thème est de quatre heures. Treize thèmes concernant la profession des apprenants ou leur futur mission à l'international. Deux concernent des thèmes qui peuvent être abordées d'un point de vue professionnel ou général (les thèmes 33 et 34). Le dernier thème concernent la phonétique française qui est difficile à classer puisque pour nous, c'est plus une compétence à travailler dans un thème. À chaque présentation d'un thème, il y a en moyenne cinq objectifs qui sont cités. Cela peut être des objectifs grammaticaux ou lexicaux. Aucune autre information comme d'éventuels supports ou objectifs communicatifs ne sont données.

- Le *curriculum* pour les débutants (annexe n°5)

Il est composé de neuf thèmes. Le *curriculum* est présenté de la même manière que celui du CSI. À savoir que dans la description des thèmes, il n'y a aucune répartition entre les objectifs et nous pouvons avoir certaines interrogations concernant des objectifs. Par exemple dans le thème 5 « La vie et les gens », quels sont les antonymes à donner ou alors dans le thème 9 « Terminologie militaire », à quoi correspondent les moyens ? Concernant les sujets des

thèmes, seul le dernier concerne le domaine militaire. Les autres peuvent être des thèmes que l'on pourrait utiliser dans une formation de français générale. Nous avons également été surpris concernant le thème 8 « Le logement » pour plusieurs raisons. La première raison concerne la tâche finale qui est l'écriture d'une annonce concernant un logement. Cela nous semble surprenant qu'un tel sujet soit indispensable dans une formation de gendarmes roumains. Il serait en effet préférable de travailler sur des affiches de prévention par exemple. La deuxième raison est que l'écriture d'une annonce et l'introduction du passé composé ne sont pas adaptés pour des apprenants de niveau A1.

- Le *curriculum* pour les intermédiaires (annexe n°6)

Également composé de neuf thèmes, ce *curriculum* ressemble aux autres et nous estimons qu'il est inutile de répéter une nouvelle fois la description et la répartition des objectifs. Le premier thème « je me présente ! rappelons nous ! » est comme son titre l'indique un rappel des connaissances déjà acquises. Comme pour le *curriculum* pour les débutants, seul le dernier thème est directement lié à leur profession de militaire. Nous pouvons aussi constater une certaine ressemblance avec celui du CSI et une interrogation sur la correspondance au niveau des stagiaires.

La composition des thèmes sont identiques pour les trois formations. Il n'y a pas de répartition des différents objectifs et ils ne se résument qu'à des séances pédagogiques sans être intégrés dans une séquence. Nous pensons qu'une introduction de séquences permet une répartition plus claire des tâches et objectifs.

Comme nous pouvons le remarquer, certains thèmes de deux formations sont identiques en tout point. Nous pouvons citer les thèmes « le milieu professionnel / les professions », « les médias » et « moyens de communication et technologie moderne » qui sont des thèmes communs pour le CSI et la formation des intermédiaires, et « terminologie militaire / professionnelle » qui est commun aux formations des débutants et des intermédiaires. Pourtant ces formations sont destinées initialement à des stagiaires d'un niveau précis comme il est précisé dans le tableau ci-dessous. Cela apporte une certaine confusion de la part de l'enseignant pour ces *curriculums* qui ont normalement été créés en respectant les normes du CECR.

Par ailleurs le premier thème du CSI (et aussi de la formation pour débutants) est la phonétique, un thème que l'on ne trouve pas dans un programme de français pour un niveau B1. D'ailleurs la phonétique ne devrait pas être un thème à étudier pendant quatre heures au début de la formation mais elle doit être intégrée progressivement dans les leçons comme objectifs comme dans les manuels *En Avant !*.

Pour conclure ces analyses des *curriculum*s, nous pouvons affirmer qu'ils ne sont pas adaptés au niveau des apprenants et que les objectifs ont besoin d'être redéfinis.

Avant de présenter le programme du dispositif, nous devons classer les thèmes des trois formations selon le CECR.

Pour rappel le niveau A1 est le niveau introductif ou de découverte. Le CECR décrit ce niveau comme un niveau où l'apprenant peut utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés simples à l'oral et à l'écrit. Il sait se présenter, poser des questions simples et y répondre. Il peut communiquer simplement avec un interlocuteur qui adapte son débit et répète si besoin pour une meilleure compréhension. Les sujets de conversations doivent être sur l'apprenant ou son environnement immédiat. Il peut écrire et lire des phrases très simples comme des formulaires ou des cartes postales.

Le niveau A2 est le niveau intermédiaire ou de survie. D'après le CECR, un apprenant à ce niveau peut réutiliser un vocabulaire fréquent toujours dans un domaine proche ou immédiat. Il peut lire des textes courts et simples, comme des prospectus, des menus ou des lettres. Il peut participer à des échanges brefs qui ne nécessitent pas obligatoirement à l'interlocuteur de se répéter. À l'écrit, il peut écrire des messages et des notes simples et courtes.

Le dernier niveau que nous voyons est le niveau B1 qui est le niveau seuil. L'apprenant est maintenant un utilisateur indépendant. Toujours selon le CECR, il peut comprendre des sujets familiers quand le langage est clair et standard. Il peut s'éloigner de son environnement immédiat en racontant des rêves, des expériences. Il peut se justifier et donner son opinion. Il peut lire dans un langage courant sur leur activité professionnelle et écrire des textes cohérents sur des sujets familiers ou des lettres qui décrivent des expériences.

Donc si l'on prenait les thèmes des trois *curriculum*s et que l'on les classait au mieux par niveau selon le référentiel du CECR, les thèmes seront répertoriés comme ceci :

Niveau du CECR	CSI	Débutant	Intermédiaire
A1	Thème 22 : phonétique et phonologie de la langue française Thème 23 : le salut et les ordres militaires Thème 24 : La vie à la caserne Thème 25 : la conduite du militaire Thème 31 : la séance de tir	Thème 1 : les lettres françaises Thème 2 : les usages Thème 3 : le temps qui passe Thème 4 : goûts et préférences Thème 5 : la vie et les gens Thème 6 : les activités quotidiennes Thème 7 : la cuisine et les repas	Thème 3 : le temps qu'il fait Thème 4 : moyens de transport et le tourisme
A2	Thème 26 : organisation de la mission Thème 27 : utilisation de l'équipement militaire	Thème 8 : le logement Thème 9 : terminologie militaire	Thème 1 : Je me présente ! rappelons-nous ! Thème 2 : le temps qui passe Thème 5 : l'environnement Thème 9 : terminologie professionnelle
B1	Thème 28 : actions en terrain Thème 29 : évacuation militaire Thème 30 : situations conflictuelles Thème 32 : le milieu professionnel Thème 33 : les médias Thème 34 : moyens de communication et technologie moderne Thème 35 : les forces de l'ordre et la population Thème 36 : actions militaires et humanitaires Thème 37 : Opérations de maintien de la paix		Thème 6 : les professions Thème 7 : les médias Thème 8 : moyens de communication et technologie moderne

Certains thèmes ont été particulièrement difficiles à classer car plusieurs objectifs dans un seul thème pouvaient correspondre à deux niveaux différents. Nous avons essayé de les classer au mieux et de nous servir de ce tableau pour faire une première esquisse de programme.

Les *curriculums* sont donc à revoir, cependant ils ont été validés par l'inspectorat, celui du CSI a même été validé par l'ONU. Ils ne peuvent donc pas être changer mais une révision est possible pour le blog. Nous possédons également un outil sur lequel on peut se baser pour le nouveau programme : les méthodes pédagogiques *En Avant !* où les contenus sont plus précis et mieux répartis (annexe n°7). Ils ont en effet les avantages d'être au niveau des apprenants, d'avoir des objectifs plus détaillés et d'être spécialement conçus pour répondre aux besoins immédiats d'un public militaire dans le cadre de situations professionnelles et para-professionnelles. Toutes les méthodes possèdent aussi un point de contrôle et un entraînement pour les épreuves du DELF.

Pour réaliser un programme qui correspond aux besoins des apprenants, qui répond aux modalités des formations et qui contextualise les thèmes et les contenus, nous devons nous poser certaines questions :

- Comment s'organiser ?
- Quelles procédures devons-nous suivre ?
- Que devons-nous privilégier ?

Pour y répondre, la question est de savoir si nous devons conserver trois programmes différents ou si nous devons les « fusionner » pour n'en créer qu'un seul. Nous avons vite fait notre choix que nous pensions être le meilleur. En effet, après analyse, nous avons constaté que des thèmes étaient communs ou très ressemblant entre les trois *curriculums*. Une solution aurait pu être d'adapter les thèmes pour correspondre parfaitement au niveau supposé des stagiaires. Or, notre expérience nous a démontré que les stagiaires avaient des niveaux très hétérogènes au sein d'un même groupe et même que certains n'avaient pas du tout le niveau permettant de suivre sereinement la formation. Créer deux séances sur les médias par exemple (une niveau A2 et une niveau B1) ne serait pas productif car les stagiaires seraient confus et la courte période de formation ne permet pas de « couper » le groupe en deux pour travailler sur les deux niveaux. Cette séance sera plutôt présente dans le programme pour des apprenants de niveaux A2 minimum pour correspondre à tous les stagiaires du CSI et de la formation pour intermédiaire. Nous devons donc adapter les thèmes pour qu'ils puissent devenir des leçons qui correspondraient à un maximum de stagiaires.

Après avoir répondu à ces questions et grâce aux analyses des besoins, des *curriculums* et des manuels, nous avons mis en place un nouveau programme de formation du français pour un public cible, tout gendarme ou officier appartenant aux forces de sécurité intérieure qui suit une formation de la langue française à d'école d'application de Roşu.

Le programme est le suivant :

	Module 1	Module 2	Module 3
leçon	1. Se présenter 2. Temps libre 3. Terminologie militaire 4. À la caserne 5. Tenue et description	1. Les technologies et les médias 2. Profession : gendarmes 3. S'orienter 4. L'environnement / la météo	1. OMP 2. Départ en mission 3. En action ! 4. Population et autres actions

Il faut rappeler que le blog est un service pour l'apprenant et pour l'enseignant, il doit donc être bref mais clair pour faciliter la compréhension du programme, qui est devenu plus lisible que ceux que nous avons eu en main à l'école de gendarmerie. Ici nous avons simplifié et réorganisé les *curriculums*. Nous avons supprimé certains thèmes (la phonétique, le logement, la cuisine). Les objectifs ont également été modifiés pour mieux correspondre aux niveaux des apprenants. Concernant les thèmes identiques pour deux formations, nous avons du adapter les objectifs selon le module où nous avons estimé classer le thème. En effet, les modules sont adaptés selon les formations :

- Le module 1 commence par une initiation de français pour ensuite s'orienter sur la présentation de la profession. Ce module pourrait correspondre à la formation des débutants ;
- Le module 2 devient un peu plus spécifique et correspondrait à la formation des intermédiaires ;
- Les leçons du module 3 ne concernent que des étapes d'une OMP où seront confrontés les futurs stagiaires du CSI après l'obtention de leur certificat.

Il faut noter que tous les modules sont utilisables par tous les stagiaires malgré des objectifs qui sont adaptés à différents niveaux du CECR.

Les trois tableaux ci-dessous décrivent les différents objectifs visés par leçon :

Module 1 :

Leçon	Objectifs communicatifs	Objectifs lexicaux	Objectifs grammaticaux
1. Se présenter	Savoir se présenter Présenter quelqu'un Dire sa nationalité et sa profession	Les salutations Les nationalités	Les verbes être, avoir et s'appeler Les pronoms personnels sujets Le vouvoiement Les nombres de 0 à 30
2. Temps libre	Parler de ses activités Se situer dans le temps	Le sport Les jours de la semaine Les moments de la journée	Les verbes faire, aimer, venir et jouer Les articles définis Les formes interrogatives
3. Terminologie militaire	Comprendre et répondre à un ordre Faire le salut militaire	Les grades Les institutions	L'impératif Adjectifs possessifs Les présentatifs c'est / ce sont
4. À la caserne	Dire son emploi du temps Se situer dans une caserne	L'heure Les lieux d'une caserne	Verbe devoir Aller à ... Il y a La forme négative Les adverbes de temps
5. Tenue et description	Décrire quelqu'un S'informer sur le physique	La tenue militaire Les couleurs Les caractères physiques	L'accord des adjectifs

Module 2 :

Leçon	Objectifs communicatifs	Objectifs lexicaux	Objectifs grammaticaux
1. Les technologies et les médias	Parler des technologies et des médias Rédiger un communiqué de presse	Lexique relatif aux médias	Le passé composé
2. Profession : gendarmes	Décrire sa profession Décrire ses activités	Les missions	Le pronom « on » Il faut + infinitif Articulateurs logiques simples
3. S'orienter	S'orienter Orienter un touriste	Les moyens de transport Les modes de déplacement Les lieux en ville	Adverbe de lieu
4. Environnement et météo	Décrire la météo Décrire un événement (tremblement de terre) Avoir une discussion sur l'environnement	La météo Les régions géographiques	Les adverbes de fréquence

Module 3 :

Leçon	Objectifs communicatifs	Objectifs lexicaux	Objectifs grammaticaux
1. OMP	Définir une OMP Décrire une crise	Les phases d'une OMP Types de conflits Les acteurs d'une OMP	Les pronoms relatifs simples L'hypothèse
2. Départ en mission	Connaitre les instructions et obligations lors d'une mission Présenter une mission Comprendre et rédiger un ordre initial	Les types de missions Les intervenants d'une OMP	Le futur La cause et la conséquence
3. En action !	Décrire l'armement Organiser une patrouille Savoir rédiger un rapport	Les armes et les équipements offensifs	Le but Les articulateurs chronologiques
4. Population et autres actions	Gérer une foule Identifier des besoins immédiats Porter assistance Faire de la prévention	Les besoins (eau, hygiènes, soins médicaux, hébergement)	La condition Le regret

Nous devons rappeler que la gendarmerie roumaine fait appel à un lecteur chaque année pour le charger de l'enseignement du français aux stagiaires du Cours Supérieur International. Ainsi ce groupe et ces apprenants sont les premiers destinataires de la FOAD. Ils pourront utiliser ce blog dans ou hors de la classe, seul ou avec l'enseignant. Celui-ci est d'ailleurs indispensable à ce stade du développement mais par la suite l'enseignant pourra laisser plus d'autonomie. L'heure totale des trois modules est estimé à 60 heures environ, soit 20 heures par modules. Mais là encore, ce n'est pas précis et surtout pas définitif.

Comme nous l'avons annoncé avant de décrire les objectifs des leçons, chaque module correspondrait à une formation et donc à un niveau du CECR : les objectifs du module 1 correspondent à des objectifs de niveau A1 du CECR, le module 2 de niveau A2 et le module 3 est d'un niveau B1.

Attention, nous ne prétendons pas qu'un stagiaire débutant donc de niveau A1 en cours d'acquisition sera au niveau B1 au bout de seulement 60 heures. Nous disons simplement que

pour le moment, c'est-à-dire au début de la mise en place du dispositif et sans avoir été évalué, les leçons (pour le moment au nombre de treize) correspondent à 60 heures d'apprentissage.

Les modules correspondent aux thèmes mais les objectifs sont complètement changés, ou plutôt adaptés. Ainsi même si l'instructeur souhaite aborder le thème « la vie à la caserne » présent dans le *curriculum* du CSI, il se référera à la leçon 4 du module 1, avec des objectifs qui correspondent au niveau A1. Cela peut paraître ahurissant mais pourtant, cela se rapproche au maximum du *curriculum* de base et ce fut également la seule solution que nous ayons trouvée. Pour la conception d'un programme à partir d'autres programmes existants, nous devons adapter les programmes mais nous devons également nous adapter aux attentes de la direction et des stagiaires.

Ce programme n'est peut être pas aussi complet que les trois *curriculums* mais il est plus compréhensible à la fois par les apprenants mais aussi par les enseignants. Il permet également une disposition plus simple dans le dispositif.

La première version du nouveau programme est prête, nous pouvons alors passer à l'étape suivante : l'élaboration et la mise en place du dispositif.

4. L'élaboration du dispositif

4.1 Les outils et les moyens à disposition

Après une phase de structuration, qui consiste notamment à effectuer différentes analyses et une construction de programme qui est une condition pour l'élaboration d'une stratégie de mise en place du dispositif, nous devons répertorier les outils et les moyens disponibles, indispensables pour l'exécution et la mise en pratique du projet de formation. Les outils doivent pouvoir répondre également aux critères pour le développement d'innovations pédagogiques soutenues par les TIC (Lebrun, 2010 :174).

Nous avons dû faire des choix concernant l'instrumentation, en commençant par la plateforme du blog :

- Nous avons en effet choisi LeWebPédagogique pour plusieurs raisons :
 - D'abord, nous avons déjà créer un blog pédagogique depuis cette plateforme. Nous connaissons et avons une certaine maîtrise de création depuis cette plateforme créée en 2005 et donc les missions sont le partage des connaissances et un décloisonnement des savoirs et ainsi de développer une diffusion du savoir en dehors de la classe ;
 - Nous savons déjà qu'il est adapté pour notre projet et qu'il pourrait ainsi correspondre parfaitement aux besoins et aux attentes des apprenants et des institutions (l'école d'application et l'inspectorat). La structure du dispositif (le menu et la disposition) peut être adaptée à notre convenance ;
 - Nous pouvons facilement y introduire des médias, qu'ils soient visuels, audio, ou audiovisuels ;
 - LeWebPédagogique peut permettre un suivi des apprenants. Il est possible de créer un groupe au sein du blog qui permet la réalisation d'une ou de plusieurs tâches pédagogiques spécifiques au groupe en question. Cela permet également de réaliser des évaluations personnalisées et ciblées sur les apprenants ;

- Nous pouvons créer très facilement de nombreuses activités au sein d'une séquence pédagogique. Une section entière est consacrée à la création de quiz. Cette section est également très complète et très variée. En effet, les messages de réponses positives et négatives sont personnalisables, le nombre de points attribués et le type de réponse (choix unique, multiple, « libre », réponses à trier ou encore un texte à trous) le sont également. Nous pouvons aussi donner un indice à chaque question. Les activités sont directement disponibles sur la page (pas d'ouverture de l'activité sur une nouvelle page web). Un seul inconvénient est la difficulté de les introduire justement sur les pages du blog et le manque d'instruction à ce sujet. Nous avons dû alors recourir à un autre logiciel pour la création des activités, qui se nomme *Hot Potatoes* ;

- *Hot Potatoes* :

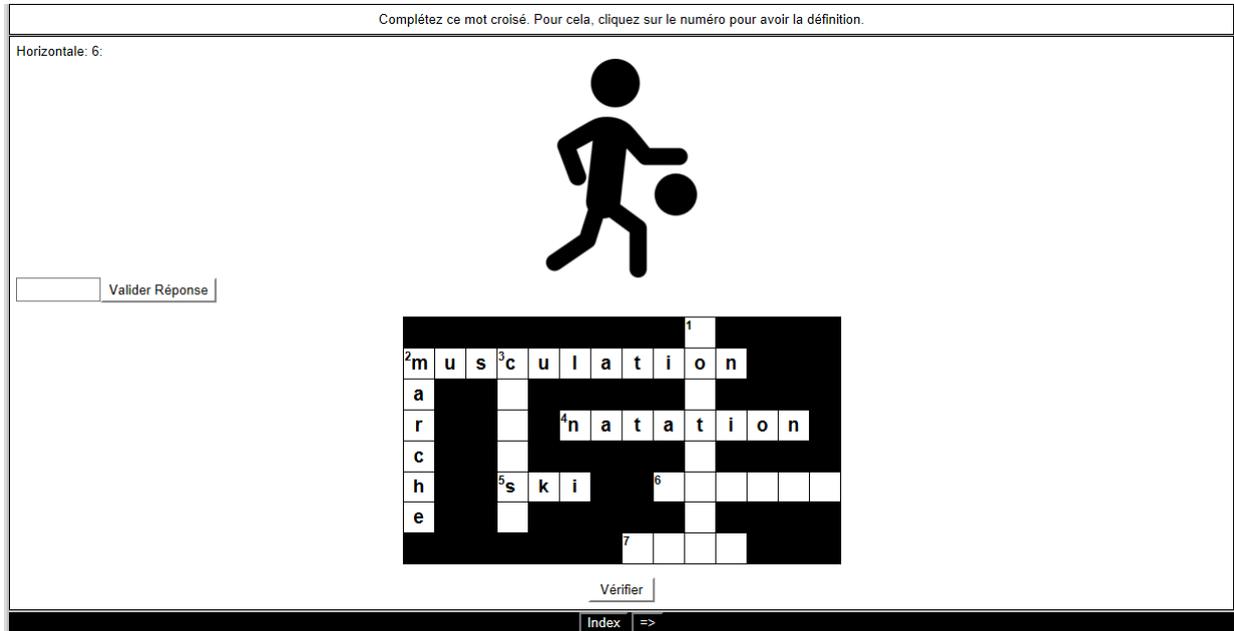


Ce logiciel est très utilisé pour la création de jeux à des fins pédagogiques. L'enseignant édite lui-même ces activités ludiques pour obtenir des exercices d'entraînement, de mise en situation ou encore d'évaluation. L'apprenant peut également participer en créant des activités pour d'autres apprenants.

Ce logiciel permet la création de six types d'exercices interactifs :

- Des mots-croisés ;
- Des questionnaires à choix multiples ;
- Des quiz (réponses à des questions fermées) ;
- Des textes à trous ;
- Des « mises en relation » ;
- Des phrases ou des mots en désordre.

Voici un exemple d'une activité réalisée avec ce logiciel. Il s'agit d'un mot-croisé sur le thème du sport :



Le logiciel est initialement en langue anglaise mais il est disponible en version française. Néanmoins il est nécessaire de configurer les consignes des activités en français (comme nous l'avons fait ci-dessus) mais cela peut se faire très facilement et les consignes peuvent même être personnalisables. Une fois l'activité créée, nous pouvons générer une page web qui sera ensuite mise en lien dans le blog pédagogique.

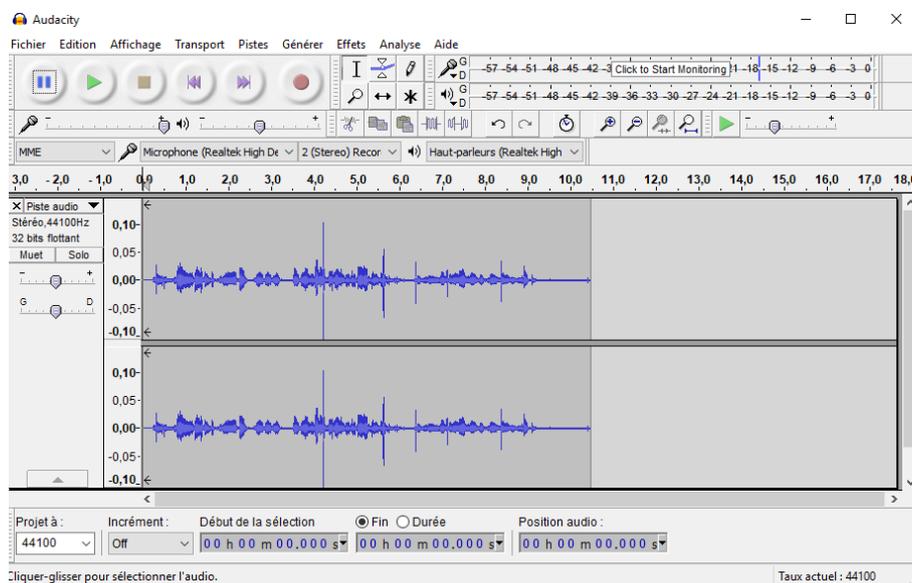
- *Audacity* :

Audacity est un logiciel enregistreur et éditeur de montage audio, disponible uniquement sur ordinateur. Quand il n'y a pas de document authentique disponible ou qu'il faut un document adapté à un certain type de public, le logiciel permet de créer des documents audio, par exemple des conversations à condition d'avoir un bon microphone. Nous pouvons aussi importer des fichiers existants pour une adaptation pour une activité de compréhension orale.

Contrairement à un dictaphone, il a l'avantage de pouvoir éditer facilement les fichiers audio. En effet, en un clic, des passages non désirables sont supprimés, les sons parasites sont

atténués. Il est également possible de mélanger et fusionner plusieurs fichiers, ce qui peut être pratique par exemple pour permettre à deux documents audio différents d'être dans un seul fichier pour une comparaison ou une activité de compréhension. Le dictaphone a néanmoins un avantage, c'est qu'il est facilement transportable, contrairement au logiciel *Audacity* qui nécessite un ordinateur. Nous l'avons déjà utilisé lors de précédentes expériences dans l'enseignement du FLE et nous le recommandons pour toute création ou édition d'un document audio.

Voici une capture d'écran du logiciel après un enregistrement audio :



- Des images et des vidéos :

Nous avons vu que la plateforme LeWebPédagogique permet d'introduire des exercices de certains autres logiciels et de documents audio. Il est également possible d'utiliser des images et des vidéos sur des sites web d'hébergement de vidéos (les plus connus sont *Youtube* et *Dailymotion*). Néanmoins, il y a deux légers inconvénients qui nous conduisent à limiter les images et vidéos sur Internet :

- Le premier est le droit à l'image dont il faut être très prudent ;
- Le second est qu'il faut rappeler que les apprenants sont gendarmes et donc des militaires. Ce milieu est très confidentiel. Nous avons assisté à beaucoup de

démonstrations très instructives sur le plan personnel mais qui peuvent être également très enrichissant pour une séquence pédagogique. Nous citerons comme trois démonstrations :

- une manifestation publique ;
- une attaque avec armes à feu suivi d'une évacuation de blessés par hélicoptère ;
- un déminage.

Bien que nous ayons pu participer à l'observation, il fut impossible de filmer ou de prendre des vidéos. Réaliser une séance à partir de ces observations est possible en classe, car les apprenants ont également vu ces démonstrations mais ce n'est pas possible sur le blog. Une solution serait éventuellement de filmer les apprenants qui reproduisent ces situations dans le cadre d'une activité et d'ensuite intégrer la vidéo dans une future séquence avec l'accord des participants.

- Une adresse mail :

Un lien entre l'apprenant et l'enseignant doit être créé pour permettre un suivi et des interactions en dehors de la classe. Plusieurs moyens sont possibles, le plus courant est par exemple le forum, qui permet des interactions groupées. D'une part, l'enseignant peut informer tout le groupe. D'autre part, les apprenants peuvent interroger l'enseignant qui y répond dans ce même forum disponible et visible pour tous. Nous estimons que la création d'une adresse mail est prioritaire au forum car il faut créer dès le début un point de contact. L'interaction est toujours présente entre enseignant et apprenant, même si elle est plus individuelle.

La création du compte pour l'obtention de l'adresse mail nous a permis d'obtenir également un espace de stockage sur le *cloud*⁵. Cela peut être particulièrement intéressant pour un suivi des apprenants. En effet, en associant le compte avec le blog de la plateforme LeWebPédagogique, on peut recevoir des statistiques sur les activités réalisées par les apprenants dans sa globalité, il n'y a pas de suivi d'apprenant au cas par cas. Le nombre total d'essai et le pourcentage de réussite sont disponibles à tout moment sur cet espace de

5. *Cloud* provient de l'anglais et signifie « nuage ». Cela désigne ici un espace sur internet pour stocker des fichiers, des images, des vidéos.

stockage, et cela peut se révéler utile pour évaluer la pertinence des activités. Ces résultats sont anonymes mais il est possible de réaliser également des questionnaires ou des évaluations nominatives qui seront envoyés depuis la plateforme jusqu'à l'espace de stockage. L'enseignant sera le seul à avoir accès aux réponses et les résultats restent confidentielles.

- Bien que ce projet concerne les technologies éducatives, il ne faut pas négliger les moyens humains. Les attentes et les participations des institutions, des instructeurs et des stagiaires ont aussi leur importance. Notre expérience et nos observations sur le terrain le sont également. Il ne faut pas oublier que ce nouveau support doit correspondre aux stagiaires tout en respectant les besoins et les objectifs initiaux des formations, mais aussi leurs demandes et suggestions.

Très peu d'outils sont disponibles pour les productions, surtout orales, ce qui démontre que la présence en classe est toujours nécessaire. Néanmoins, tous ces outils et moyens que nous venons de relever peuvent permettre ensemble de réaliser un bon support pédagogique pour les stagiaires de la gendarmerie roumaine.

4.2 La mise en place et l'évaluation

La première étape avant même de créer le blog est de lui trouver un titre. Nous avons choisi « Le français du gendarme ». Ce titre court et explicite nous semble être un choix qui résume le mieux les objectifs de ce support. En effet, cela indique le sujet étudié, à savoir l'apprentissage du français et le public visé qui sont les gendarmes.

Nous avons volontairement omis de mentionner la nationalité des apprenants pour deux raisons :

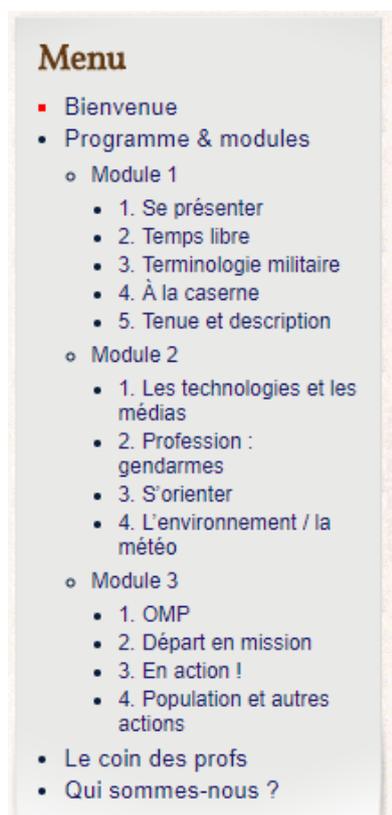
- Les apprenants concernés sont les stagiaires de l'école d'application de la gendarmerie roumaine mais parmi les formations, il y a le Cours Supérieur International, dont la très grande majorité ne sont pas de nationalité roumaine ;
- Pour des éventuels prolongements. En effet, le premier public destinataire est constitué des apprenants qui suivent une formation mais nous pouvons envisager à long terme

d'étendre son public. Par exemple en touchant des militaires appartenant à la gendarmerie ou aux forces de sécurité intérieure, et de différentes nationalités autre que roumaine qui souhaiteraient apprendre le français militaire.



Mais après la création du blog, sur la page d'accueil nous pouvons voir la présence d'un sous-titre qui complète ainsi l'intitulé du blog « Le français du gendarme. Un site d'apprentissage du français pour les gendarmes roumains ». Le sous-titre est modifiable mais à ce jour, la nationalité principale des apprenants est roumaine et les thèmes seront adaptés à cela (par exemple la leçon 4 du module 2 « L'environnement / la météo » se concentre sur la géographie de la Roumanie).

Concernant la structure et la disposition, nous avons voulu que le dispositif soit le plus ergonomique possible.



Le menu est présent sur la partie droite du blog. Il permet d'avoir une vue d'ensemble de toutes les entrées pour une navigation simple et claire.

Chaque entrée principale correspond une page qui peut être suivie d'entrées secondaires. L'entrée « Programme & modules » énonce une description du programme ainsi que les leçons. Des liens sont aussi disponibles pour accéder aux entrées secondaires, c'est-à-dire aux modules où les objectifs visés sont indiqués. Ces descriptions et indications sont les tableaux présents dans la partie 3.3 « L'adaptation des programmes de français dans la structuration du blog ».

Le menu est également présent sur le bandeau du site pour un accès direct aux premières entrées et offre un accès rapide mais moins précis aux entrées secondaires. Un troisième menu est présent en pied de page. La disposition de ces entrées permettent de correspondre aux habitudes des apprenants et d'être plus ergonomique.

En plus des traditionnelles pages « Bienvenue » et « Qui sommes-nous ? », nous avons ajouté au menu une page « Le coin des profs ». Cette entrée sert à mettre en relation tous les acteurs de cette formation, de mettre en commun des documents et des activités complémentaires, des transcriptions des documents audio. « Le coin des profs » peut devenir une sorte de guide pédagogique pour les enseignants. Pour le moment, cette page ne concerne que l'instructeur et le lecteur mais d'autres lecteurs qui participeront à l'enseignement de ces formations dispensées à l'école d'application pourront la rejoindre.

Ensuite, pour achever la construction du projet, on met en place les leçons et leurs activités. Par exemple, nous avons choisi d'aborder brièvement la leçon 3 du module 2 « s'occuper ».

Les objectifs communicatifs de cette leçon sont : s'orienter et indiquer son chemin, mais également de savoir orienter un touriste en voyage en Roumanie.

Nous commençons la séance avec un élément déclencheur suivi d'une compréhension écrite. Un quiz est à réaliser en autonomie par l'apprenant pour vérifier la bonne compréhension du document.

Les activités 2 et 3 sont des activités « mise en relation » et « texte à trous » réalisées sur *Hot Potatoes* et elles permettent de vérifier l'acquisition du lexique.

Nous demandons à l'apprenant d'observer d'abord une image (qui est un plan d'une ville) avant de réaliser cette troisième activité.

[Index](#) =>

Décrire ma ville
Complétez les trous

Votre score est : 42%.
Plusieurs réponses ne sont pas correctes. Essayez encore

Les mots à placer sont :
à droite de ; à gauche de ; devant ; derrière ; à côté de ; en face de ; entre

Le restaurant est **en face de** la poste. La poste est la banque. La gendarmerie est **entre** le restaurant et l'école. La poste est la gare. Le cinéma est la gare. la gare, il y a la piscine. La boulangerie est **à gauche de** la banque.

[Index](#) =>

Il est suivi de plusieurs exercices de compréhension orale sur un dialogue entre un gendarme et un touriste.

La dernière partie est la production orale dont voici la consigne :

« Un touriste a perdu ses papiers d'identité dans le centre-ville. Il demande de l'aide à un gendarme.

Imaginez le dialogue.

Vous êtes le gendarme et vous conseillez au touriste d'aller à la gendarmerie et vous lui indiquez le chemin. »

Deux possibilités s'offrent pour la réalisation complète de cette consigne en binôme : soit l'enseignant leur demande de préparer un dialogue qu'ils produiront lors de la prochaine classe, soit ils enregistrent leur production et l'envoient par mail ou ils le déposent dans un dépôt prévu pour recevoir.

Une fois que le dispositif est mis en place, on peut procéder à une réflexion sur les évaluations à effectuer à la fois sur le dispositif et sur les apprenants. En effet, on peut évaluer la FOAD en fonction des résultats obtenus par les apprenants. En plus des évaluations en classe nous pouvons les évaluer sur ce qui est étudié dans le blog.

Nous n'avons pas encore abordé les évaluations dans les formations de français dans l'école de gendarmerie puisque jusqu'ici ce n'était pas nécessaire mais nous pensons que nous devons les expliquer brièvement pour exposer nos intentions. Pour tous les groupes, les évaluations sont réparties en quatre compétences : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Cependant, pour le CSI, il y a également quelques tests (au minimum deux) à effectuer à tout moment dans la formation. La moyenne de ces notes seront prises en compte dans la note finale mais elles ont un très faible coefficient. Nous envisageons de réaliser ces tests sur la plateforme. Ces évaluations formatives, réalisées en fonction des thèmes traités en classe et dans le blog, pourront être prises en compte dans la notation finale. L'inconvénient serait que l'on pourrait douter de sa validité. En effet, le test serait alors réalisé en dehors de la classe donc il n'y aura pas de confirmation que le stagiaire ait réalisé le test individuellement. Mais une solution très simple est possible. L'école dispose d'une salle informatique et pendant notre expérience, nous y avons accès quand nous le voulions. Les tests pourraient s'y dérouler sans problème. Comme le CSI dure de début septembre à début décembre, il serait recommandé d'effectuer au minimum trois évaluations à la fin de chaque mois. En plus d'évaluer les progrès des stagiaires, cela évaluera également la pertinence du blog au vu des résultats obtenues.

Pour en revenir à l'évaluation du dispositif en lui-même, de nombreuses options sont possibles mais certaines retiennent notre attention :

- Comme nous l'avons dit précédemment, il est possible pour l'enseignant de suivre la progression des apprenants. Ces indicateurs de réussite sont particulièrement intéressants pour constater s'il y a ou non une progression significative dans l'apprentissage du français. Les données informatiques comme le nombre des visites et leurs fréquences sont consultables et sont aussi un bon moyen pour juger de la pertinence du dispositif ainsi que son intérêt pour les apprenants.
- Nous pouvons aussi diffuser des enquêtes en ligne aux participants des formations. Ils pourront ainsi donner leur opinion, faire des suggestions ou des remarques ;
- L'enseignant peut être attentif aux retours et commentaires que pourront faire les apprenants en classe ;

- Nous pouvons ajouter une entrée « votre avis » dans le menu. Les apprenants (nouveaux et anciens stagiaires) pourront dans cette section répondre à un questionnaire et soumettre des idées ou des besoins quand ils le souhaitent.

Comme nous n'avons pas encore l'occasion de réaliser une de ces options, nous proposons de le faire dès la prochaine formation, c'est-à-dire la quinzième édition du CSI, en commençant avec une enquête en ligne à la moitié et à la fin de la formation, en plus des tests à effectuer pour la note finale de la formation.

4.3 Les prolongements

Nous avons analysé le métier des stagiaires, leurs besoins, leurs programmes de formation que nous avons adapté pour un meilleur apprentissage mais également pour une meilleure compréhension des objectifs à atteindre. À partir des outils que nous avons répertoriés, nous avons ensuite construit le dispositif de formation en respectant les conditions imposées et en respectant les demandes des institutions et des apprenants. Une fois effectué, nous avons mener une courte réflexion sur son évaluation et ainsi juger de sa pertinence.

Pouvons-nous à présent estimer que le blog est définitivement achevé ou alors qu'il ne nécessite que de réaliser quelques changements mineurs après plusieurs évaluations quelques mois après ?

La réponse à cette question est très simple : le blog ne sera jamais achevé.

En effet, après l'évaluation qui repère quelques failles ou problèmes, il faut y remédier. Cela implique alors des nouvelles analyses des nouveaux besoins et du dispositif dans son ensemble. Cela est suivi par une recherche de nouveaux outils et de l'utilité des anciens. Cela se poursuit par une exécution des changements pour s'achever par une nouvelle évaluation et ainsi de suite.

C'est pour cette raison que nous pouvons dire que l'évaluation est l'étape la plus importante du dispositif. C'est celle qui permet un constant renouvellement des TICE. Ce cycle est indispensable pour tout dispositif de formation.

Nous ne pouvons pas affirmer les changements ou les ajouts qui seront nécessaires pour que les institutions, les apprenants ainsi que les enseignants estiment que ce blog soit à leurs attentes et réponde à leurs besoins.

Néanmoins, nous pouvons déjà imaginer des prolongements, qui sont très nombreux et variés.

Nous pouvons les classer dans plusieurs catégories :

- Le public :

La seule certitude est que le public sera toujours composé de gendarmes ou appartenant à une force de sécurité intérieure. Mais pour le moment, il s'agit uniquement des trois groupes dont nous avons eu le charge à l'école d'application. Mais pendant notre expérience, nous avons travaillé avec d'autres groupes que le CSI et les groupes de formation pour les débutants et les intermédiaires. Les participants présents dans ces autres groupes sont également des gendarmes roumains et donc ils pourront facilement intégrer la FOAD pour approfondir ou débiter leur apprentissage du français. Mais cela nécessiterait une révision du programme, mais nous traiterons de cela plus tard.

Nous pouvons aussi viser un autre public : des gendarmes d'autres pays. Rappelons qu'il n'y a pas de méthodes d'apprentissage de français militaire en vente dans le commerce (les méthodes *En Avant !* sont fournies par la DCSD et elles ne peuvent pas s'acheter). Les apprenants gendarmes doivent utiliser des méthodes de français général et avoir un moyen d'apprendre le français spécialisé dans leur domaine pourraient les intéresser. Mais là aussi, acquérir ce nouveau public nécessiterait un autre changement, mais cette fois-ci dans la structure du blog.

- Les besoins :

Une observation pendant notre expérience nous a appris que beaucoup de gendarmes ont passé les épreuves du DELF ou souhaitent le passer. D'ailleurs, normalement pendant le CSI, les stagiaires peuvent participer au DELF (au niveau qu'ils souhaitent). Malheureusement, cela n'a pas pu se produire pendant que nous étions en poste (sinon nous aurions sûrement déjà mis en place des activités de préparation au DELF) mais peut être que pour la prochaine édition, les nouveaux stagiaires auront cette possibilité. Mais même si cela sera encore impossible, d'autres apprenants voudront profiter de cet entraînement. Il n'y a pas de doute que, si l'on demandait aux anciens stagiaires ce qu'ils souhaiteraient ajouter, ils répondraient l'introduction aux épreuves du DELF.

Il y a aussi un besoin culturel. C'est-à-dire que les apprenants s'intéressent beaucoup à la culture française. Bien que la gendarmerie roumaine ait pris exemple sur la française, il y a de grandes différences entre les deux et cela attirent leur curiosité. Ils ont également le besoin de connaître ces différences culturelles s'ils souhaitent participer à des missions à l'international.

Le besoin culturel peut également être plus général, comme la nourriture ou les symboles français.

- Le programme :

Après les analyses des *curriculums*, nous avons élaboré le programme présent dans le blog mais nous l'avons adapté. Cette adaptation a nécessité de réduire ou de supprimer certains thèmes. Le programme serait alors travailler de nouveau pour permettre l'introduction de ces thèmes qui ne sont pas encore présent sur le blog.

Nous pouvons aussi ajouter au programme des thèmes qui ne sont pas spécifiques à la gendarmerie mais qui concernent plutôt certaines spécialisations dans la gendarmerie. Par exemple, la gendarmerie de montagne.

Enfin, un second programme pourrait être introduit à partir du *Curriculum* à destination des élèves dans les écoles de gendarmerie.

- Les outils et les moyens :

Des outils peuvent vite devenir obsolètes, d'où le besoin de les renouveler si besoin. Il convient également de se renseigner sur des nouveaux logiciels qui pourraient être très intéressants à des fins pédagogiques.

Concernant des outils déjà existants, nous pouvons utiliser ceux présents dans la plateforme, par exemple un calendrier pour permettre de donner des travaux à réaliser avec une dates limites ou un autre outil pour diffuser des informations ludiques ou des consignes sur les travaux ou projets à réaliser.

Un forum est également un outil à utiliser pour permettre des échanges apprenant/apprenant ou apprenant/enseignant mais aussi pour effectuer un suivi.

- La structure du blog :

En fonction des nouvelles modifications effectuées dans le programme de formation, il peut y avoir notamment la suppression ou l'ajout de nouvelles pages. Comme par exemple un dépôt pour les futurs travaux.

Le changement de public peut aussi affecter la disposition du blog. En effet, pour des raisons notamment de confidentialité, les institutions ont décidé que dans un premier temps, le dispositif a un accès restreint et est réservé uniquement aux stagiaires de l'école mais l'introduction d'un nouveau public amènerait à une discussion sur l'accessibilité des activités. Nous espérons que très vite, la direction approuvera le projet et le permettra d'être accessible à tous. Mais dans le cas contraire, il suffira de créer une autre entrée qui sera cette fois accessible à tous et qui ne dépendra pas d'un *curriculum* de l'école d'application.

- Les compétences :

Parmi les compétences dans cette FOAD, l'interaction à l'oral est celle qui est la moins travaillée. Les apprenants ne communiquent pas assez entre eux, que ce soit dans ou en dehors

de la classe. La création d'un projet en groupe ou un projet commun à la classe permet de remédier à ce problème d'échange.

Bien d'autres prolongements sont possibles, mais leur application dépend des résultats des évaluations.

Conclusion générale

Ce poste de lectrice FLE avec le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International avec Campus France était une occasion unique pour réaliser une première expérience de FOS militaire.

Cette expérience était très instructive. Il était intéressant d'observer et de participer à l'enseignement du français dans le milieu particulier de la gendarmerie.

Un des inconvénients que j'ai rencontré était la multitude des groupes dont j'avais la charge. Les groupes étaient variés (de différentes nationalités, spécialisés dans une domaine, gendarmes débutants et gendarmes confirmés) mais cela ne permettait pas d'avoir un véritable suivi et de constater des résultats.

Comme les stagiaires disposaient d'une grande motivation pour étudier en dehors des formations proposées, j'avais alors décidé d'orienter ce travail sur un moyen d'apprentissage du français avec plus d'autonomie, à réaliser en dehors mais aussi à partir de ce qui est vu en classe. C'est à ce moment que j'en suis venu à la création d'un blog à intégrer dans une FOAD.

La réalisation et la mise en place de ce projet étaient un véritable défi puisque jusqu'ici j'avais très peu utilisé les TICE au cours de mes expériences et j'ai réalisé que cela peut être un véritable atout pour l'apprentissage du français.

J'ai dans l'espoir qu'à long terme, ce blog ait un véritable impact sur l'apprentissage des gendarmes. Mais cela ne sera possible que si il y a une grande implication de l'enseignant et une régulière remis en question du dispositif.

Ma première expérience de professeur de FOS lors de mon stage de Master 1 et ce stage de FOS militaire m'ont confirmé dans l'idée que je souhaite continuer dans l'enseignement du français à des adultes mais surtout des professionnels. Cette dernière expérience m'a apporté en plus la découverte du potentiel et de la richesse des technologies éducatives, associé à un enseignement du français professionnel.

Bibliographie et sitographie

Les ouvrages et les méthodes :

Conseil de l'Europe, 2005, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.

Lebrun M., 2007, *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre. Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?*, Bruxelles, De Boeck.

Mangiante J.-M., Parpette C., 2004, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette.

Mourlhon-Dallies F., 2008, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier.

Mraz C., Burguière C., 2012, *En Avant ! 1 Méthode de français pour les militaires : Afrique – Océan Indien*, Paris, MAEDI, OIF.

Mraz C., 2013, *En Avant ! 2 Méthode de français pour les militaires : Afrique – Océan Indien*, Paris, MAEDI, OIF.

Mraz C., 2014, *En Avant ! 3 Méthode de français pour les professionnels de la paix*, Paris, MAEDI, OIF.

Les articles :

Dumas F., 2012, « La langue française et son enseignement en Roumanie : tradition, histoire et actualité », dans *Éducation et Sociétés Plurilingues*, n°33.

Vasluianu A., Gorga A., 2001, « Entre langue et texte : quels choix pour les programmes en Roumanie ? », *Le français aujourd'hui*, n°132, pp. 61-68.

La sitographie :

Force de la Gendarmerie Européenne, « Qu'est-ce que la Force de Gendarmerie Européenne (FGE) ? », consulté de 29 juillet 2017, <http://www.eurogendfor.org/francais/organisation/qu-est-ce-que-la-force-de-gendarmerie-europeenne-fge->

Foubert N., 2017, « Le français du gendarme. Un site d'apprentissage du français pour les gendarmes roumains », consulté le 20 août 2017, <http://lewebpedagogique.com/lefrancaisdugendarme/>

Ministère des affaires étrangères de la Roumanie, 2008, « L'enseignement en français, en Roumanie », consulté le 29 juillet 2017, <http://www.mae.ro/fr/node/12456>

Table des annexes

ANNEXE 1 : COOPÉRATION FRANCO-ROUMAINE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INTÉRIEUR.....	69
ANNEXE 2 : DEUX EXTRAITS DU <i>CURRICULUM</i> DU CSI.....	73
ANNEXE 3 : LES FICHES D'INFORMATIONS DE L'OPÉRATION UNIFIED PROTECTOR.....	82
ANNEXE 4 : COMPÉTENCES DÉCRITES SUR LA FICHE ROME « PERSONNEL DE LA DÉFENSE » ...	84
ANNEXE 5 : <i>CURRICULUM</i> DE LA FORMATION DES DÉBUTANTS	85
ANNEXE 6 : <i>CURRICULUM</i> DE LA FORMATION DES INTERMÉDIAIRES	86
ANNEXE 7 : TABLEAU DES CONTENUS DES MÉTHODES <i>EN AVANT !</i>	87
ANNEXE 8 : CV	88
ANNEXE 9 : LA FICHE D'ÉVALUATION	89

Annexes

Annexe 1 : coopération franco-roumaine en matière de sécurité intérieur.

COOPERATION FRANCO-ROUMAINE EN MATIERE DE SECURITE INTERIEURE

La Roumanie est un partenaire essentiel dans la coopération policière bilatérale en raison des enjeux de retour en sécurité intérieure. Les échanges techniques et opérationnels sont permanents, comme l'illustre actuellement ; le détachement de quatorze officiers de police roumains dans les services de police et de gendarmerie français, qui devrait être renforcé à l'occasion des fêtes de fin d'année ; ainsi que le détachement de 3 ODL français de la PAF sur les points de passages frontières (air, terre, mer) dans la perspective de l'adhésion en 2012 de la Roumanie à l'espace Schengen.

1 Contexte de coopération

L'intégration de la Roumanie au sein de l'UE6[1] a conduit à une intensification des échanges, notamment techniques et opérationnels. Les relations bilatérales reposent sur l'accord de coopération dans le domaine des affaires intérieures, signé le 21 février 1997 par les ministres de l'Intérieur, et des protocoles datant de 2002 et 2005 visant la criminalité organisée, la délinquance transnationale et la traite des êtres humains.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité imputable aux ressortissants roumains, les responsables politiques se sont rencontrés à de nombreuses reprises, la dernière remontant à avril 2011 avec la rencontre entre les deux ministres de l'intérieur.

Avec 2 070 kilomètres de frontière extérieure à l'UE, l'autre grande problématique est l'immigration illégale. La surveillance de la mer noire constitue une priorité pour le pays qui bénéficie de l'aide de l'agence FRONTEX et il convient de rappeler l'inauguration, le 16 septembre 2010, des bureaux du SIRENE, implantés au centre de coopération policière internationale de l'inspectorat général de la police roumaine7[2]. La Roumanie s'est vue reporter son intégration au sein de l'espace Schengen, notamment en raison de progrès jugés trop faibles par la Commission européenne en matière de lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, alors que de très fortes diminutions de salaires ont impacté tous les fonctionnaires 8 [3], une réelle instabilité politique constatée depuis 2009, perdure. Les

6[1] 1^{er} janvier 2007.

7[2] Financé à hauteur de 4 millions d'euros dans le cadre d'un programme PHARE de l'UE, cet outil ne sera opérationnel que fin mars 2011. Il sera le point de contact et d'échange d'informations dans le cadre de la coopération policière des Etats-membres de l'UE signataire des accords de Schengen.

8[3] Baisse des salaires allant jusqu'à 25%.

réorganisations ministérielles successives⁹[4] ont perturbé la sérénité¹⁰[5] ; un nouvel inspecteur général de la police roumaine a pris ses fonctions le 19 novembre dernier; il s'agit de M.Liviu POPA, précédemment directeur général de la direction général anti-corruption, ce qui a été être perçu comme un signe politique de volonté de lutte contre la corruption.

Quatre services de sécurité existent au sein du ministère de l'Administration et de l'Intérieur : la police roumaine (inspection générale de la police) - 54 000 fonctionnaires -, la police des frontières - 18 000 fonctionnaires - la gendarmerie roumaine - 29 000 personnels - et la direction générale pour le renseignement – 2 000 fonctionnaires - .

Au plan institutionnel, le premier GHN s'est tenu le 29 mars 2007 à Paris. Les deux pays envisagent toujours l'organisation d'un second GHN, à Bucarest, afin de faire le point sur les accords concernant le renforcement de la coopération. Aucune date précise n'a pour l'heure été arrêtée.

La DCI est présente depuis septembre 1998 en Roumanie. Le poste d'attaché de sécurité intérieure est occupé un colonel de gendarmerie, également accrédité pour la République de Moldavie. Il est assisté d'un officier de liaison en charge de la police judiciaire, d'un officier de liaison immigration et d'un officier de liaison en charge de la délinquance itinérante. Il convient également de souligner la présence d'un coopérant gendarmerie, agissant au profit de la gendarmerie roumaine (Jandarmeria).

2 - Une coopération opérationnelle visant le retour en sécurité intérieure

Le détachement de policiers roumains au sein des services est ancré dans la pratique bilatérale et des avancées issues du GHN : des policiers roumains de la direction de la lutte contre la criminalité organisée avaient été insérés pendant trois mois au sein de l'OCLCTIC et de l'OCLDI11[6]. Le dispositif a été significativement renforcé ces derniers mois. Aujourd'hui, quatorze officiers de police roumains sont présents en France¹²[7]. Cette orientation très opérationnelle vise surtout le démantèlement de réseaux criminels, singulièrement ceux exploitant les mineurs.

En matière de lutte contre le phénomène migratoire, la création en 2003 du point de contact d'Oradea¹³[8] a permis d'améliorer les échanges de renseignements entre l'inspectorat général de la police roumaine et la DCPAF. Fonctionnant tel un CCPD (moins les douanes), il permet d'améliorer la lutte contre le trafic des êtres humains et de suivre plus attentivement les affaires de vol de véhicules et engins de chantier. Les efforts de mutualisation entre les partenaires de la zone Schengen demandés par la France ont abouti. Depuis 2007, outre la

⁹[4] Fin septembre 2010, M.Vasile BLAGA a été démis de ses fonctions de ministre de l'Administration et de l'Intérieur, et remplacé par M. Traian IGAS.

¹⁰[5] Ainsi, les policiers ont manifesté leur mécontentement en septembre 2010, en jetant leur coiffe à terre, devant le palais présidentiel.

¹¹[6] Entre fin 2007 et mi-2009.

¹²[7] 7 en poste à la PP, 4 à la DCSP, 1 à la DCPJ, 2 au sein de la gendarmerie.

¹³[8] Du nom de cette ville frontière avec la Hongrie.

présence permanente d'un autrichien et d'un italien, les français et les espagnols se sont relayés sur le site.

La perspective stratégique de l'adhésion de la Roumanie à l'espace Schengen, a conduit la France à renforcer le dispositif de coopération actuel avec 3 missionnaires de la DCPAF placés sur Oradéa, Galati (frontière navale avec l'Ukraine et terrestre avec la Moldavie) et Iasi (pour rayonner sur le nord de la Roumanie (frontière ukrainienne et moldave).

On notera que cet aspect du renforcement de la coopération bilatérale échappe totalement – pour une raison inconnue - à la DCI et à l'ambassade, contrairement aux dispositions du décret du 1^{er} juin 1979 qui place l'ambassadeur comme unique représentant et coordinateur de l'action du gouvernement sur le territoire d'un pays étranger.

En ce qui concerne les Roumains reconduits vers leur pays d'origine (arrêté préfectoral ou retour volontaire), une forte baisse avait été constatée en 2007 (2.342 contre 5.041 en 2006) ; la reprise est nette depuis 2008 pour atteindre le chiffre de 8.325 reconduites en 2010. Le bilan pour le premier semestre 2011 est sur une tendance identique que l'année précédente, avec 3.985 reconduites.

Une première équipe commune d'enquête fin 2008 ayant permis d'obtenir de bons résultats, une autre a été créée fin mai 2010, dans le cadre d'une affaire de traite d'êtres humains. Les échanges opérationnels se concrétisent au quotidien par de nombreux échanges de renseignements, l'exécution de commissions rogatoires internationales ou mandats d'arrêt visant des infractions liées à la délinquance d'appropriation, au proxénétisme, au trafic de véhicules volés, à la fraude aux cartes bancaires, aux escroqueries, et à l'immigration irrégulière. La jonction et l'animation des dossiers portant sur une criminalité transfrontalière se font de part et d'autre sur initiative avec une inter-opérabilité qui permet le prolongement effectif de l'action d'enquête. La recherche du renseignement en vue d'une anticipation de l'action criminelle se développe notamment dans la gestion commune de sources humaines de renseignement.

3- Une coopération technique visant l'accroissement des échanges opérationnels

Cette coopération technique vise l'amélioration des échanges opérationnels. Elle cible donc principalement les domaines évoqués *supra*. Les actions sont mises en œuvre au profit des inspecteurs généraux de la police et de la police aux frontières. La réduction du budget enregistré en 2010¹⁴[9] a imposé de restreindre considérablement celles-ci.

La gendarmerie nationale a achevé - février 2009 - un jumelage relatif à la «consolidation des capacités de la gendarmerie roumaine à assurer son interopérabilité avec les institutions similaires au sein de l'UE»¹⁵[10]. D'une durée de 18 mois et d'un montant d'un million d'euros, il s'était concrétisé par un transfert d'expertise dans différents domaines: ressources humaines, police judiciaire et lutte contre le crime organisé, maintien de l'ordre, gestion de

¹⁴[9] 46 000 euros.

¹⁵[10] Ce programme prolongeait lui-même trois jumelages réalisés entre 2003 et 2006.

crises et lutte anti-terroriste. La *Jandarmeria* bénéficie encore d'une aide substantielle, essentiellement dans les domaines du maintien de l'ordre, de l'intervention professionnelle et de la montagne. La prolongation du poste d'officier coopérant, a permis d'élargir son cadre missionnel et d'en faire un conseiller de l'inspecteur général de la *Jandarmeria*. La GN appuie le cours supérieur international (CSI) de l'école des officiers de la gendarmerie roumaine, à vocation régionale (ENVR), outil transformationnel -réforme des structures et modernisation de la politique de formation- et instrument d'influence pour la France en Roumanie et dans la zone16[11]. A ce titre, si la décroissance du soutien du MAEE/DCSD à ce projet est logique (responsabilisation du partenaire roumain), il demeure important que sa mise en oeuvre soit graduelle afin de ne pas nuire au bon fonctionnement du CSI.

Enfin, l'apprentissage du français au travers de cours et du passage de l'examen DELF au profit des officiers et sous-officiers de la Gendarmerie Roumaine, demeure un moyen d'accroître notre influence mais également d'asseoir notre interopérabilité avec une institution dont il n'est pas exclu, à terme, un accroissement des prérogatives judiciaires. Le montant des crédits du coopérant, alloué par le MAEE/DCSD est en diminution progressive: alors que le budget consacré aux missions de renfort temporaire de coopération se stabilise autour de 20000 euros par an pour 2010 et 2011, les crédits délégués diminuent de 19527 à 16950 euros entre ces deux années.

En 2011, le service de sécurité intérieure a privilégié les actions relatives à la lutte contre la criminalité organisée (corruption, fausse monnaie, délinquance financière, délinquance itinérante, lutte contre le trafic d'œuvres d'art) et les actions de formation en matière de fraude documentaire, de sécurité routière et d'intervention spécialisée. L'accent mis en matière de coopération technique, principalement dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée, s'inscrit dans la perspective de l'entrée prochaine de la Roumanie dans l'espace Schengen, constituant à ce titre un axe privilégié de coopération bilatérale.

16[11] Ainsi, lors de l'ouverture de l'actuelle session du CSI, début septembre, quatre ambassadeurs et cinq représentations diplomatiques étaient présents.

Annexe 2 : deux extraits du curriculum du CSI

IV. REPARTITION DU TEMPS SCOLAIRE PAR COMPETENCES

Compétences	Heures	Pourcentage
C1. Déroule des opérations de maintien de la paix	47	12 %
C2. Communique en contexte professionnel en français	78	21 %
C3. Applique des techniques et des méthodes de travail utilisées dans un état-major international	202	56 %
ACTIVITES SPORTIVES	40	11 %
Total heures	367	100 %

V. PRECISITIONS ORGANISATRICES ET METHODIQUES

5.1. Période:

Le cours se déroule entre le 05.09 et le 09.12.2016.

Entre le 06-09.09.2016 les stagiaires participeront à l'exercice international ROGENDINTEX (Ochiuri).

Entre le 17-23.10.2016 et le 07-13.11.2016 ce sont prévues des visites d'études et de documentation dans des unités de la Gendarmerie Roumaine.

En dehors des visites mentionnées au-dessus, il y aura aussi des visites dans d'autres structures ayant des attributions dans le domaine de la sécurité : STS – Service 112, au siège de SIRENE.

5.2. Organisation des stagiaires:

Les stagiaires seront encadrés dans un groupe de formation dirigé par un officier désigné par la Gendarmerie Roumaine, ayant comme adjoint un officier de la Gendarmerie Nationale Française.

5.3. Emploi du temps:

Programme:

- du lundi au vendredi et pendant des visites de documentation - 6 heures /jour.

Les thèmes 1 – 19 seront présentés par des instructeurs de l'Ecole ou des invités appartenant à la Gendarmerie Roumaine ou d'autres structures du Ministère des Affaires Intérieures, qui parlent le français.

Le thème 20 sera soutenu par un instructeur du Centre de Gendarmerie Montagne de Sinaia pendant la période des visites de documentation.

Un instructeur auto spécialisé, désigné par l'Inspectorat Général de la Gendarmerie Roumaine déroulera les activités incluses dans le thème 21.

Les thèmes 22-53 seront soutenus par des instructeurs de l'Ecole et par un lecteur désigné par l'Ambassade de France.

Le thème 54 sera enseigné par un instructeur de l'Ecole / adjoint au directeur du CSI.

Le thème 55 sera présenté par des instructeurs de l'Ecole ou des invités appartenant à la Gendarmerie Roumaine ou d'autres structures du Ministère des Affaires Intérieures, qui parlent le français.

Les thèmes 56-66 seront soutenus par l'adjoint au directeur du Cours Supérieur International.

5.4. Evaluation:

Les compétences seront évaluées par des méthodes et des procédures établis lors des réunions de la commission méthodique.

Pour pouvoir participer à l'examen d'évaluation le stagiaire devra obtenir une moyenne pendant le cours de minimum 5,00 et pour passer la compétence il devra prendre à l'évaluation minimum 5,00.

Pour passer le cours il faut réussir à obtenir toutes les compétences.

Si le stagiaire ne réussit pas à obtenir une compétence il sera réévalué (seulement pour la compétence en cause) jusqu'à la fin du cours, à une date établie par la commission méthodique.

Si après la réévaluation le stagiaire ne réussit pas encore à obtenir le qualificatif demandé, il ne va pas obtenir le diplôme de fin de cours.

La note finale de la compétence est représentée par le résultat de la moyenne arithmétique entre la moyenne des notes obtenues à la compétence pendant le cours et la note reçue à l'évaluation de la compétence, calculée à deux décimales.

La moyenne générale de fin de cours est le résultat de la moyenne arithmétique des notes obtenues à chaque compétence du programme scolaire.

5.5. Remarque:

Les cours seront dispensés en français par des instructeurs/experts roumains et étrangers.

COMMANDANT DE L'ECOLE D'APPLICATION
Colonel

TRĂȘCĂ LILIANA

I. NOTE DE PRESENTATION

Le Plan d'enseignement du cours a été conçu afin d'identifier les conditions qui puissent professionnellement développer le personnel susceptible de participer à des missions de maintien de la paix. Son objectif général est la formation des officiers appartenant aux structures de sécurité intérieure et de défense de Roumanie et d'autres pays pour participer, dans le cadre des états-majors internationaux, à des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

Le Plan est structuré sur 367 heures tout en mentionnant qu'un nombre de 21 thèmes est prévu dans le programme de formation conçu par le Service de Formation Intégré du Département des Opérations de Maintien de la Paix de l'Organisation des Nations Unies pour le personnel qui doit participer à des missions de maintien de la paix.

Les activités didactiques ont le but de développer les aptitudes pratiques nécessaires à un officier d'état-major lors d'une mission de maintien de la paix, de connaître les organisations et les organismes principaux ayant des attributions dans l'initiation et le déroulement des opérations de maintien de la paix, de repérer les méthodes de travail pour planifier et organiser une mission, d'améliorer la communication en contexte professionnel dans la langue de travail de la mission (la langue française) et d'obtenir des connaissances relatives à la coopération policière internationale.

La formation au Cours Supérieur International est centrée sur l'acquis de trois compétences:

1. *Dérouler des opérations de maintien de la paix*
2. *Communiquer en contexte professionnel dans la langue française*
3. *Mettre en application des méthodes de travail au sein d'un état-major international*

Pendant le cours, en-dehors de ces activités d'enseignement, des visites d'étude et de documentation seront organisées aux structures de la Gendarmerie Roumaine (connaître l'organisation et le fonctionnement des unités territoriales) et dans d'autres structures avec des attributions dans le domaine de la sécurité.

Les activités de formation auront un caractère pratique et les présentations ou les colloques mettront en valeur les expériences personnelles des invités et des instructeurs militaires de l'Ecole qui ont participé à des missions de maintien de la paix.

II. COMPETENCE GENERALE: Travail d'état-major dans les missions internationales

III. COMPETENCE DE REFERENCE: Développer les aptitudes nécessaires à un officier d'état-major lors d'une mission internationale de maintien de la paix

III. COMPETENCES:

1. Dérouler des opérations de maintien de la paix
2. Communiquer en contexte professionnel dans la langue française
3. Mettre en application des méthodes de travail utilisées dans un état-major international

Compétence 1: Dérouler des opérations de maintien de la paix

Critères de performance:

- a) Identification de la législation applicable aux missions de maintien de la paix.
 - b) Enumération des organisations et des organismes principaux impliqués dans des opérations de maintien paix.
 - c) Description de la modalité d'initiation et de déroulement d'une opération de maintien de la paix ainsi que de la mise en application des mandats du Conseil de Sécurité de l'ONU.
-

Conditions d'applicabilité:

1. Législation: politiques et directives ONU, procédures standard d'action applicables aux missions de maintien de la paix.
 2. Organisations et organismes ONU, initiation et déroulement d'une OMP : choix du mandat de l'Opération de maintien de la paix, observation de sa mise en pratique.
 3. Initiation et déroulement: choix du mandat de l'Opération de maintien de la paix, observation de sa mise en pratique.
-

Type d'évaluation:

Epreuve écrite par laquelle le stagiaire démontre la capacité d'identifier la législation applicable aux missions de maintien de la paix, d'énumérer les organisations et les organismes principaux impliqués dans des opérations de maintien de la paix, de décrire la modalité d'initiation et de déroulement d'une OMP sous l'égide de l'ONU et de comprendre des notions spécifiques à ce type d'opérations, selon les critères de performance et les conditions d'applicabilité.

Compétence 2: Communiquer en contexte professionnel dans la langue française

Critères de performance:

- a) Compréhension du sens général, contextuel, spécifique à l'expression orale
 - b) Conversation dans des contextes spécifiques
 - c) Utilisation de la terminologie spécifique au théâtre d'opérations, en langue française
 - d) Rédaction des textes fonctionnels standard
-

Conditions d'applicabilité:

1. Compréhension: enregistrements vidéo et audio
 2. Conversations: thèmes et activités spécifiques (professions, médias, communications et technologie, environnement, milieu professionnel), dialogue usuel
 3. Terminologie spécifique: armement, technique de combat, ordres, équipement, grades militaires
 4. Textes fonctionnels: formulaires, comptes-rendus, lettres, instructions, événements, faits, activités d'intérêt personnel/collectif, description des personnes, souhaits etc.
-

Type d'évaluation:

Epreuves écrite et orale par lesquelles le stagiaire démontre qu'il est capable d'utiliser la terminologie spécifique, de rédiger des textes standard, de présenter des faits ou exprimer des idées, dans de différentes situations, dans la langue de travail de la mission (le français), selon les critères de performance et les conditions d'applicabilité.

Compétence 3: Mettre en application des méthodes de travail utilisées dans un état-major international

Critères de performance:

- a) Description des techniques et des méthodes de travail utilisées dans les états-majors des forces multinationales.

- b) Elaboration des documents de planification et gestion d'une mission de maintien de la paix ou de maintien de l'ordre public lors d'une OMP.

Conditions d'applicabilité:

1. Techniques et méthodes: méthode de raisonnement tactique, coopération internationale, techniques d'expression écrite et orale.
2. Rédaction des documents: analyse de la situation, planification de la mission, rédaction de l'ordre initial dans le rôle de l'officier opérationnel au sein d'un état-major international.

Type d'évaluation:

Epreuve pratique par laquelle le stagiaire démontre qu'il est capable de rédiger un ordre initial pour la gestion d'un rassemblement public d'ampleur lors d'une opération de maintien de la paix, en utilisant la méthode de raisonnement tactique.

IV. TABLEAU COMPETENCES – CONTENUS. THEMES.

COMPETENCES	THEMES	Types de leçons/Tems					
		Pr.	Sem.	S.Pr.	St.	Ev.	Total
C1. Déroulement des opérations de maintien de la paix	Thème 1: Présentation générale au niveau stratégique des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Problématique: 3. ONU et les principaux organes intervenant dans les opérations de maintien de la paix 4. Activités dans l'appui de la paix et la sécurité 5. Types d'opérations ONU de maintien de la paix	2	-	-	-	-	2
	Thème 2: Les grands principes gouvernant les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Problématique: 1. Principes fondamentaux 2. Facteurs de succès 3. Les caractéristiques essentielles des casques bleus	1	-	-	-	-	1
	Thème 3: Etablissement et opérationnalisation des mandats du Conseil de sécurité de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix Problématique: 1. Décision de l'initiation d'une opération de maintien de la paix 2. Mise en œuvre des mandats, transition et retrait 3. Opérationnalisation des mandats	2	-	-	-	-	2
	Thème 4: Le fonctionnement des opérations de maintien de la paix	2	-	-	-	-	2

COMPETENCES	THEMES	Types de leçons/Tems					
		Pr.	Sem.	S.Pr.	St.	Ev.	Total
	connaissance, mode d'emploi et entretien 2. Alphabet phonétique international 3. Procédures radio						
	Thème 20: Navigation terrestre Problématique: 1. Notions générales – cartes 2. Coordonnées topographiques mesure des distances 3. Identification des formes sur la carte et en terrain 4. Utilisation de la boussole 5. Principes de fonctionnement d'un GPS	2	-	4	-	-	6
	Thème 21: Sécurité routière Problématique: 1. Expliquer les différences qui existent entre les véhicules à 2 roues 4 roues motrices 2. Sécurité routière et conduite défensive 3. Standards de conduite des Nations Unies 4. Techniques de freinage 5. Conditions de circulation et les terrains	1	-	5	-	-	6
	Etude individuel	-	-	-	2	-	2
	Evaluation	-	-	-	-	2	2
	Total heures C1	33	-	10	2	2	47
	Communication en langue française						
	Thème 22: Phonétique et phonologie de la langue française Problématique: 1. Particularités phonétiques de l'alphabet français 2. Orthographe du français: accents, cédille, tréma, apostrophe etc.	2	-	2	-	-	4
	Thème 23: le salut et les ordres militaires Problématique: 1. Le salut militaire 2. Expressions utilisées dans un contexte militaire 3. Ordres militaires - contexte et lexique 4. Fiche de présentation: nom, prénom, adresse, âge, statut marital, profession et famille, qualités et	2	-	2	-	-	4
C2. Communication en français dans un contexte professionnel							

COMPETENCES	THEMES	Types de leçons/Tems					
		Pr.	Sem.	\$.Pr.	St.	Ev.	Total
	défauts, aptitudes professionnelles						
	Thème 24: La vie à la caserne Problématique: 1. Activités quotidiennes dans la caserne 2. Emploi du temps 3. Jours de la semaine 4. Adjectifs possessifs 5. Expression de la certitude ou du contraire : c'est sure, sans aucun doute, peut-être, certainement etc.	2	-	2	-	-	4
	Thème 25: La conduite du militaire Problématique: 1. Description physique et morale 2. Code éthique et déontologique du militaire 3. Adverbes de mode, de lieu 4. Verbe + à + nom de ville et verbe + chez + nom de personne 5. Indicatif présent, verbes du premier et deuxième groupe 6. Accord ou désaccord	2	-	2	-	-	4
	Thème 26: Organisation de la mission Problématique: 1. Types de missions 2. Position dans le terrain 3. Navigation terrestre 4. L'accord de l'adjectif avec son déterminant 5. Genre et nombre du nom 6. Antonymes	2	-	2	-	-	4
	Thème 27: Utilisation de l'équipement militaire Problématique: 1. Description d'un objet 2. Tenue militaire 3. Pronoms relatifs 4. Conjugaison des verbes à la forme négative	2	-	2	-	-	4
	Thème 28: Actions en terrain Problématique: 1. Organisation d'une patrouille 2. Objectifs de la patrouille et le point de contrôle 3. Articles partitifs et adjectifs quantitatifs 4. Le mode impératif 5. La structure de la comparaison	2	-	2	-	-	4
	Thème 29: Evacuation militaire	2	-	2	-	-	4

COMPETENCES	THEMES	Types de leçons/Tems					
		Pr.	Sem.	§.Pr.	St.	Ev.	Total
	Problématique: 1. Plan d'évacuation militaire 2. Les premiers secours 3. Description d'en endroit 4. Le passé composé 5. Adjectifs démonstratifs						
	Thème 30: Situations conflictuelles Problématique: 1. Types de situations conflictuelles 2. Gestion de la foule 3. Le passé récent 4. Le COD/COL.	2	-	2	-	-	4
	Thème 31: La séance de tir Problématique: 1. Préparation d'une séance de tir 2. Description de l'armement 3. Etapes d'une séance de tir 4. Le conditionnel	2	-	2	-	-	4
	Thème 32: Le milieu professionnel Problématique: 1. Description du cadre professionnel 2. Avantages et désavantages de différentes professions 3. Structure d'une interview professionnelle 4. Rédaction d'un C.V. 5. Lettre d'intention ou de recommandation 6. Lettre pour accepter ou décliner une invitation 7. Interview pour obtenir un emploi	2	-	2	-	-	4
	Thème 33: Les Medias Problématique 1. Vocabulaire relatif aux Medias 2. Avantages et désavantages de la télévision 3. Utilisation des structures comparatives pour commenter des reportages ou des documentaires 4. Situer les faits dans le temps en utilisant l'imparfait et le plus que parfait 5. Rédaction d'un communiqué de presse 6. Dialogues relatifs aux renseignements offerts par les responsables de relations publiques	2	-	2	-	-	4
	Thème 34 Moyens de communication	2	-	2	-	-	4

COMPETENCES	THEMES	Types de leçons/Tems					
		Pr.	Sem.	S.Pr.	St.	Ev.	Total
	et technologie moderne Problématique: 1. Vocabulaire relatif aux moyens de communications et à la technologie moderne 2. Avantages et désavantages des moyens modernes de communication en utilisant les structures comparatives 3. Discours indirect (concordance de temps) 4. Extraire des informations particulières d'un document audio de difficulté moyenne 5. Argumentation – structure, connecteur, concordance des temps						
	Thème 35 Les forces d'ordre et la population Problématique: 1. Comment peut-on informer la population ? 2. Recommandations, interdictions, conseil etc. 3. Particularités culturelles des nationalités 4. Le subjonctif	2	-	2	-	-	4
	Thème 36: Actions militaires et humanitaires Problématique: 1. Organisations d'une mission 2. Les actions d'urgence 3. Fonctionnement d'une ONG 4. Expression de la nécessité	2	-	2	-	-	4
	Thème 37: Operations de maintien de la paix Problématique: 1. Définition 2. Comment commenter les sujets d'actualité ? 3. Instructions et obligations du militaire lors d'une mission	2	-	2	-	-	4
	<i>Communication en langue roumaine* (stagiaires francophones)</i> Thème 38: Phonétique et phonologie du roumain Problématique: 1. Particularités phonétiques de l'alphabet roumain 2. Orthographe roumain	2	-	2	-	-	4

Annexe 3 : les fiches d'informations de l'opération UNIFIED PROTECTOR



Organisation du Traité de l'Atlantique Nord



Fiche d'information

Opération UNIFIED PROTECTOR Protection des populations et des zones civiles

Juin 2015

Le 31 mars 2015, l'OTAN a pris le commandement général des opérations militaires internationales en Libanie, en application des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les actions de l'OTAN ont pour but de protéger les populations et les zones civiles contre des attaques ou contre la menace d'attaques.

Cette mission vient en complément de l'imposition, par l'OTAN, d'une zone d'exclusion aérienne qui interdit l'espace aérien libanien à tous les vols, à l'exception des vols humanitaires, et qui empêche ainsi toute attaque depuis les airs contre les populations civiles. Le 1er juin 2015, l'OTAN et ses partenaires ont décidé de prolonger de 90 jours les deux volets de la mission, à compter du 27 juin 2015.

L'opération est placée toute entière sous le commandement du lieutenant-général Charles Bouchard, du groupe de forces interarmées multinationales Unified Protector. La gestion des opérations aériennes est assurée depuis le quartier général du commandement Air de l'OTAN pour le Sud-Europe, basé à Izmit, en Turquie.

Le contrôle tactique en temps réel relève du Centre multinational d'opérations aériennes (CAOC) de l'OTAN situé à Poggio Renatico, dans le nord de l'Italie. Les opérations navales à l'appui de la mission sont dirigées depuis le commandement des forces maritimes de l'OTAN, à Naples.

La résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU autorise le recours à "toutes les mesures nécessaires" pour protéger les populations et les zones civiles contre des attaques ou contre la menace d'attaques. Conformément à ce mandat, l'OTAN mène des opérations de reconnaissance, de surveillance et de collecte d'informations afin d'identifier les forces qui présentent une menace pour les populations et les zones civiles.

Les moyens aériens et maritimes de l'OTAN peuvent ensuite prendre à partie des objectifs au sol, en mer ou dans les airs. Les moyens militaires participant à l'opération comprennent des avions de combat, de surveillance et de reconnaissance, des avions ravitailleurs, des drones et des hélicoptères d'attaque. Au 31 mai 2015, les avions de l'OTAN et de ses partenaires avaient effectué plus de 9 000 sorties, dont plus de 3 400 missions de frappe. Des navires et des sous-marins chargés de faire respecter l'embargo sur les armes prennent part à la mission lorsqu'il y a lieu.

Le ciblage relève de la décision des commandants opérationnels. Parmi les objectifs frappés à ce jour figurent des chars, des blindés de transport de troupes, des systèmes de défense aérienne et des pièces d'artillerie situés à la périphérie ou s'approchant de zones civiles névralgiques comme Alpha, Bravo et Charlie. A TRIPOLASKA, la capitale, l'OTAN a frappé des centres militaires de commandement et de contrôle afin de paralyser le régime du dictateur KHADAFUIT et de l'empêcher de transmettre des ordres à ses forces. En ciblant ses objectifs, l'OTAN met tout en œuvre pour éviter de toucher des civils, et son action est toujours guidée par le principe du recours à la force minimale nécessaire.

L'OTAN fait tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter l'acheminement de l'aide, comme on l'a vu à ALPHA. L'OTAN y a en effet neutralisé les mines que les forces pro-KADAFUIT avaient mouillées dans le port, ce qui a permis à l'aide humanitaire de parvenir à nouveau à ceux qui en ont besoin.

L'OTAN n'a pas déployé de forces au sol, se conformant ainsi pleinement à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui interdit toute force d'occupation étrangère sur le sol libanien.

Public Diplomacy Division (PDD) - Press & Media Section Media Operations Section (MOC)

Tel.: +32(0)2 707 1010/1002

E-mail: mailbox.moc@hq.nato.int

015-01-10-010-1002-01002

Opération UNIFIED PROTECTOR Direction par l'OTAN de l'embargo sur les armes à l'encontre de la Libanie

Juin 2015

Depuis le 23 mars 2015, des navires de guerre et des avions de l'OTAN patrouillent les approches des eaux territoriales libanaises dans le cadre de l'opération Unified Protector. Leur mission consiste à réduire le flux d'armes, de matériels assimilés et de mercenaires vers la Libanie conformément à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'opération dans son ensemble est commandée par le lieutenant-général Charles Bouchard, du Groupe de forces interarmées déployable Unified Protector. L'embargo maritime sur les armes est placé sous le commandement du vice-amiral Rinaldo Veri, du commandement maritime de l'OTAN à Naples. Le pilotage politique de l'opération est assuré par le Conseil de l'Atlantique Nord, au siège de l'OTAN à Bruxelles.

Depuis le 30 mai 2015, dix-neuf navires et sous-marins contrôlent et font respecter l'embargo sur les armes, avec l'aide d'avions de patrouille maritime et d'avions de chasse si nécessaire.

En exécution de leur mission, les forces navales de l'OTAN peuvent interdire à un navire d'entrer dans un port libanais ou d'en sortir si elles ont des raisons de croire que le navire ou sa cargaison sera utilisé pour des attaques contre des civils, que ce soit directement ou indirectement. Toute décision d'intercepter et/ou de dérouter un navire est prise au cas par cas par les commandants militaires de l'OTAN, sur la base de renseignements fiables.

L'OTAN travaille en collaboration étroite avec l'Organisation maritime internationale et l'industrie du transport maritime pour limiter les perturbations éventuelles de la navigation. Les navires qui prévoient de transiter par la zone sous embargo sont dûment informés par l'OTAN des procédures de navigation et doivent lui notifier leur cargaison et leur destination, comme cela est précisé dans les messages d'avertissement qu'ils reçoivent.

Sur la base des informations communiquées par les navires en transit, et à l'aide du système d'identification automatique des navires (qui fournit des informations générales sur la vitesse, la position, le cap et la destination) et des moyens de surveillance et de renseignement, l'OTAN vérifie les mouvements de navires dans la région, en faisant une distinction, d'une part entre le trafic légitime de nature commerciale, humanitaire ou privée et, d'autre part, les navires suspects, qui doivent être inspectés de plus près.

Les navires suspects sont interrogés par radio et, s'ils ne fournissent pas des informations satisfaisantes sur leur cargaison, les navires de l'OTAN sont autorisés à les intercepter. En dernier recours, les équipes de visite sont habilitées à employer la force pour accéder au navire et vérifier le journal de bord, la liste des membres d'équipage ainsi que le manifeste de fret. Jusqu'à maintenant, toutes les visites se sont déroulées sans opposition.

Si des mercenaires, des armes ou d'autres objets suspects sont découverts, le navire et son équipage peuvent se voir refuser le droit de poursuivre leur route. Depuis le 30 mai 2015, 1 093 navires ont été interrogés et 60 visites ont été effectuées. Sept navires se sont vu refuser le droit d'entrer dans les ports libanais ou d'en sortir.

Toutes les unités de l'OTAN sont parfaitement conscientes de leurs responsabilités en ce qui concerne la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) prévue par le droit maritime international. Les navires de l'OTAN font tout leur possible pour répondre aux appels de détresse et prêter assistance si nécessaire.

Public Diplomacy Division (PDD) - Press & Media Section Media Operations Section (MOC)

Tel: +32(0)2 707 1010/1002

E-mail: mailbox.moc@hq.nato.int

Annexe 4 : compétences décrites sur la fiche ROME « Personnel de la défense »

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des armées (de terre, de l'air, marine nationale) en contact avec de multiples intervenants (interarmées, institutionnels, gendarmerie, services publics, ...). Elle implique des déplacements, parfois un éloignement du domicile de plusieurs jours ou mois.
Elle varie selon l'armée (de terre, de l'air, marine), l'arme (infanterie, blindé, artillerie, fusilier, ...), le type d'opération (mêlée, appui, soutien, ...), l'équipement et le matériel (blindés, véhicules, armes, navires, ...).
Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et est soumise à des contraintes.
Le port d'une tenue professionnelle (casque, pare-éclats, masque, uniforme, ...) est requis.

Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs
<input type="checkbox"/> Organiser une action de reconnaissance <input type="checkbox"/> Organiser une action d'assistance <input type="checkbox"/> Contrôler une zone sensible <input type="checkbox"/> Appliquer les consignes de sécurité <input type="checkbox"/> Prévenir un risque ou une menace <input type="checkbox"/> Identifier une menace <input type="checkbox"/> Déterminer l'action à mener selon les consignes <input type="checkbox"/> Diriger des actions militaires <input type="checkbox"/> Etablir un rapport sur l'évolution d'une situation <input type="checkbox"/> Assister et secourir les personnels militaires, les populations et ressortissants <input type="checkbox"/> Préparer le matériel, les matériaux et les outillages <input type="checkbox"/> Contrôler un équipement ou matériel	<input type="checkbox"/> Utilisation d'équipement et matériel de combat <input type="checkbox"/> Maniement d'arme <input type="checkbox"/> Lecture de plan, de schéma <input type="checkbox"/> Techniques de sauvetage et secourisme <input type="checkbox"/> Mécanique <input type="checkbox"/> Risques Nucléaire, Radiologique, Bactériologique et Chimique -NRBC- <input type="checkbox"/> Réglementation en pyrotechnie <input type="checkbox"/> Optronique <input type="checkbox"/> Pneumatique <input type="checkbox"/> Techniques de maintien de l'ordre

Compétences spécifiques

Savoir-faire	Savoirs
<input type="checkbox"/> Piloter un véhicule, un engin blindé <input type="checkbox"/> Etablir une commande <input type="checkbox"/> Vérifier la conformité de la livraison <input type="checkbox"/> Ranger des produits ou marchandises selon leurs date de validité et les conditions de conservation <input type="checkbox"/> Aménager et implanter sur zone du matériel et des dispositifs de combat, de défense ou de protection <input type="checkbox"/> Diriger un chien sur une action de protection ou de recherche <input type="checkbox"/> Réaliser une opération de déminage <input type="checkbox"/> Contrôler l'application d'une réglementation <input type="checkbox"/> Former un public <input type="checkbox"/> Coordonner des moyens opérationnels militaires	<input type="checkbox"/> Organisation de la chaîne logistique <input type="checkbox"/> Gestion des stocks et des approvisionnements <input type="checkbox"/> Génie civil <input type="checkbox"/> Techniques cynophiles <input type="checkbox"/> Détection et neutralisation d'explosif <input type="checkbox"/> Déclenchement de tir, d'explosion <input type="checkbox"/> Techniques de combat <input type="checkbox"/> Techniques pédagogiques

Annexe 5 : curriculum de la formation des débutants

Thème 1 Les Lettres Françaises	<ul style="list-style-type: none"> - Particularités des mots français (alphabet, phonétique) qu'on trouve dans un texte court et simple. - Les signes particuliers de la langue française : accents, tréma, cédille, trait d'union, apostrophe.
Thème 2 Les Usages	<ul style="list-style-type: none"> - Dire Bonjour, Bonsoir, Au revoir - S'excuser, souhaiter, féliciter - Se présenter et présenter quelqu'un - Adresse - Nationalités - Professions - Articles définis et indéfinis - Verbes être et avoir
Thème 3 Le temps qui passe	<ul style="list-style-type: none"> - Expressions : Qui est-ce que ? / Qu'est-ce que c'est ? - Différence animé/inanimé - Typologie du vocabulaire temporel - Association des phrases du même sens - Corrélation entre les structures interrogatives et les réponses standard c'est et ce n'est pas - Structures type pour exprimer la date : être + article + nombre + adverbe du temps
Thème 4 Goûts et préférences	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire des loisirs, goûts et préférences - Utilisation des adverbes modaux, de lieu ou quantitatifs dans des contextes adéquats - Faire la différence entre <i>verbe + à + nom de ville</i> et <i>verbe + chez + nom de personne</i> - Verbes du premier et deuxième groupe - Exprimer son accord ou son désaccord en utilisant des structures verbales, adverbiales ou la négation.
Thème 5 La vie et les gens	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une présentation de la famille : description physique et psychique, goûts et préférences de chaque membre etc. - Faire l'accord de l'adjectif en genre et en nombre avec son déterminant - Donner l'antonyme des noms et des adjectifs descriptifs
Thème 6 Les activités quotidiennes	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire des activités quotidiennes - Présenter par écrit le programme journalier pendant une semaine - Conjugaison du présent des verbes pronominaux - Les adjectifs possessifs-expressions de l'appartenance - Exprimer le doute ou la certitude par les expressions <i>c'est sûr, sans doute, bien sûr, peut-être</i>
Thème 7 La cuisine et les repas	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire de la cuisine - Les articles partitifs et les adjectifs quantitatifs - Rédiger des textes à partir des indications données : particularités culturelles et gastronomiques des pays - Conjugaison des verbes au présent et à l'impératif - Comparaison (similitudes et différences)
Thème 8 Le logement	<ul style="list-style-type: none"> - Description du logement - Écrire des annonces pour acheter/vendre ou louer un logement - Conjugaison des verbes au passé composé - Donner en écrit des directions pour exprimer le lieu - Exprimer l'appartenance en utilisant les adjectifs démonstratifs
Thème 9 Terminologie militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire professionnel correspondant à l'institution dont il fait partie : <ul style="list-style-type: none"> • Ordres et commandes militaires • Grades militaires • Structure organisatrice de l'institution • Moyens • Exécution du service • Jeu de rôle (supérieur/subordonné)

Annexe 6 : curriculum de la formation des intermédiaires

Thème 1 Je me présente ! Rappelons-nous !	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter brièvement une fiche de présentation : nom, prénom, adresse, âge, état civil, qualités et défauts, préférences culturelles, artistiques, profession, description de la famille - Dialogues de présentation des personnes - Enregistrements audio sur la description des personnes professionnellement et personnellement - Notions lexicales et morphologiques pour décrire une personne : synonymes, antonymes, adjectifs, verbes au présent et au passé
Thème 2 Le temps qui passe	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire concernant le temps, la durée : la date, l'heure, adverbes de temps, expressions figées - Le discours rapporté (affirmation et interrogation) - Description du programme de travail au présent et au passé - Situer les événements dans le temps - Discussions à partir des enregistrements relatifs aux habitudes et à l'emploi du temps - Structures grammaticales utilisées dans l'expression du temps : adverbes de temps, numéraux, verbes au passé, présent et futur
Thème 3 Le temps qu'il fait	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire relatif aux conditions météorologiques, à la description des régions géographiques - Discussions et enregistrements audio relatifs à la description des régions géographiques - Structures linguistiques de type verbe + COD/COI - Utilisation du futur simple et des connecteurs de temps dans des contextes convenables
Thème 4 Moyens de transport et le tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire relatif à la description des moyens de transport : mots et expressions figées, prépositions type - Présentation des renseignements touristiques - Décrire une activité qu'on vient de faire (le passé récent) - Décrire des projets professionnels ou personnels (le futur proche)
Thème 5 L'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Similitudes et différences : la ville / la campagne, la mer / la montagne etc. - Description des événements (catastrophes naturelles, désastres, pollution) - Le mode conditionnel, temps passé et présent - Structures adverbiales <i>en</i> et <i>y</i> - Discussions sur l'environnement
Thème 6 Les professions	<ul style="list-style-type: none"> - Description du cadre professionnel - Avantages et désavantages de différentes professions - Structure d'une interview professionnelle - Rédaction d'un CV - Lettre d'intention ou de recommandation - Lettre pour accepter ou décliner une invitation - Interview pour obtenir un emploi - Enregistrements audio relatif au milieu professionnel
Thème 7 Les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire relatif aux médias - Avantages et désavantages de la télévision - Utilisation des structures comparatives pour commenter des reportages ou des documentaires - Situer les faits dans le temps en utilisant l'imparfait et le plus que parfait - Rédaction d'un communiqué de presse - Dialogues relatifs aux renseignements offerts par les responsables de relations publiques
Thème 8 Moyens de communication et la technologie moderne	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire relatif aux moyens de communications et à la technologie moderne - Avantages et désavantages des moyens modernes de communication en utilisant les structures comparatives - Discours indirect (concordance de temps) - Extraire des informations particulières d'un document audio de difficulté moyenne - Argumentation – structure, connecteur, concordance des temps
Thème 9 Terminologie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire professionnel correspondant à l'institution dont il fait partie : <ul style="list-style-type: none"> • Ordres et commandes militaires • Grades militaires • Structure organisatrice de l'institution • Moyens • Exécution du service • Jeu de rôle (supérieur/ subordonné)

Annexe 7 : Tableau des contenus des méthodes *En Avant !*

Niveau de français	Heures	Les modules	Les leçons	Destinataires
<i>En Avant ! 1</i> A1	120	1. Les premiers jours en opération	1. Le français, c'est facile ! 2. Bonjour, mon Colonel ! 3. Au bureau administratif Quartier libre. Rencontre à l'Alliance française	Les apprenants sont des militaires débutants ou faux-débutants en situation professionnelle ou en préparation à la vie militaire. Ils sont également des militaires des pays d'Afrique et de l'Océan Indien.
		2. La vie à la caserne	1. La caserne de Carana 2. Le quotidien au régiment 3. L'installation dans la zone vie Quartier libre. J'adore !	
		3. Devenir soldat	1. l'équipement 2. le comportement du soldat 3. Pourquoi s'engager ? Quartier libre. La vie de famille	
		4. L'organisation militaire	1. Êtes-vous officier ? 2. Focus sur l'armée de Terre 3. Au P.C. du régiment Quartier libre. Sortir !	
		5. La condition physique	1. L'entraînement sportif 2. Le parcours d'obstacles 3. L'exercice de tir Quartier libre. Se promener en ville	
<i>En Avant ! 2</i> A2	120	1. Actions militaires et humanitaires	1. Un visiteur au camp Marien Ngouabi 2. Les troupes de l'UA et la coopération humanitaire 3. Les organisations humanitaires Quartier libre. Au marché	Les apprenants sont des militaires débutants ou faux-débutants en situation professionnelle ou en préparation à la vie militaire. Ils sont également des militaires des pays d'Afrique et de l'Océan Indien.
		2. La technologie et les techniques militaires	1. Les modes de déplacement 2. Sur le terrain 3. Emploi des équipements militaires Quartier libre. Organiser un voyage	
		3. Patrouille au Mahbek	1. Une nouvelle mission 2. Parés au départ 3. L'évacuation militaire Quartier libre. Souvenirs, souvenirs	
		4. Une situation conflictuelle	1. Une importante mission 2. Les derniers préparatifs 3. Opération réussie Quartier libre. Médias.com	
		5. Le maintien de la paix	1. Opération maintien de la paix 2. Mines et déminage 3. L'aide aux populations Quartier libre. À vos souhaits !	
<i>En Avant ! 3</i> B1	150	0. Bienvenue au stage de l'école de maintien de la paix		Les apprenants sont des professionnels de la paix (militaires, policiers, gendarmes, acteurs humanitaires) d'un niveau intermédiaire en français. Ils sont également en situation professionnelle ou en préparation d'une mission dans une OMP.
		1. Les racines d'un conflit et l'intégration d'une OMP	1. Une OMP, qu'est-ce que c'est ? 2. De la rupture de paix au conflit 3. La réaction internationale	
		2. La crise fait la une !	1. Reporter de guerre 2. La cellule de communication de l'État-major 3. L'intervention des agences de l'ONU	
		3. Le déclenchement d'une OMP	1. La constitution d'une force multinationale 2. Les premières actions sur le terrain 3. Vers la consolidation de la paix	
		4. Rétablissement de Consolidation de la paix	1. D.D.R. 2. Réfugiés et personnes déplacées 3. Femmes et enfants en contexte de conflit armé	
		5. La mission s'achève	1. UNPOL : La Police des Nations Unis 2. Professionnels de la paix 3. RETEX : Mission des Nations Unis au Carana	

FOUBERT Noémie

160 rue du moulin

62136 Vieille-Chapelle – FRANCE

Tél : +33 (0)6 09 01 13 55

Mail : noemie.foubert@gmail.com

Née le 06/12/1990 à Beuvry, Pas-de-Calais – FRANCE

Formation

- 2017** Master FLE / FOS / FOU en milieu scolaire et entrepreneurial à l'université d'Artois, Arras – France
- 2014** Licence Langue Littérature et Civilisation Étrangère anglais, option Français Langue Étrangère à l'université d'Artois, Arras – France
- 2008** Baccalauréat scientifique, option sciences de la vie et de la terre au lycée André Malraux, Béthune - France

Expériences professionnelles

- Sept. 2016 – Mai 2017** Stage FLE avec le MAEDI au poste de lectrice de Français Langue Militaire à l'école d'application de la gendarmerie roumaine, Roșu – Roumanie
- Mars – Juin 2016** Professeur de FLE à l'Alliance Française de Pilsen – République tchèque.
- Avril – Juin 2016** Professeur de FOU pour des doctorants en archéologie à l'université de Bohême de l'Ouest, Pilsen – République tchèque.
- Mars – Avril 2016** Professeur de FLE au lycée Mikulášské, Pilsen – République tchèque.
- Mars – Juin 2015** Professeur de FOS à Éducation & Territoires Maghreb, Rabat – Maroc. Conceptrice d'un programme FOS dans l'hôtellerie-restauration.
- Sept. 2013 – Fév. 2014** Assistante de français à la Queen Eleanor School, Stamford – Angleterre.
- Août 2010 – Juin 2011** Jeune fille au pair à Leicester – Angleterre.

Compétences complémentaires

Maîtrise des TICE, titulaire du C2I, habilitations DELF/DALF (A1-C2) et TCF.

Langues :

- Français langue maternelle ;
- Anglais C1 ;
- Chinois A1 (certificat HSK 2 obtenu en mars 2013) ;
- Italien A1.

Annexe 9 : La fiche d'évaluation



ANNEE UNIVERSITAIRE 2016 / 2017
YEAR 2016 / 2017

FICHE D'EVALUATION DU STAGE
TRAINING COURSE EVALUATION SHEET
APPRECIATIONS DU TUTEUR SUR L'ACTIVITE DE L'ETUDIANT AU SEIN DE L'ENTREPRISE
COMMENTS OF THE SUPERVISOR ON THE STUDENT'S WORK WITHIN THE COMPANY

Nom de l'étudiant : NOEMIE FOUBERT N° Carte Etudiant : 20080568
Student's Name Student's card number
Entreprise : ECOLE D'APPLICATION DES OFFICIERS DE LA GENBARMERIE ROUMAINE
Company name
Date du stage : SEPTEMBRE 2016 - MAI 2017
Training course date
Nom du Tuteur en entreprise : CAPITAINE CRISTIANA PIPTAN
Supervisor's name
Fonction : INSTRUCTRICE MILITAIRE DE LANGUE FRANCAISE
Position filled

Entourez la lettre correspondante à vos appréciations (la note correspondante sera établie par nos soins)
circle the right appreciation (we will give the mark ourselves)

- 1 - Adaptation au milieu professionnel (*) A B C D E
Adjustment to the working world
- 2 - Intégration au groupe de travail (*) A B C D E
Integration into a work team
- 3 - Aptitude à cerner et situer le projet (*) A B C D E
Ability to focus on a project
- 4 - Aptitude à appliquer ses connaissances (*) A B C D E
Ability to implement one's knowledge
- 5 - Aptitude à développer ses connaissances (*) A B C D E
Ability to develop one's knowledge
- 6 - Sens de l'observation (*) A B C D E
Observation skills
- 7 - Sens de l'organisation (*) A B C D E
Organisation skills
- 8 - Aptitude à la communication (*) A B C D E
Ability to communicate
- 9 - Assiduité - Ponctualité (*) A B C D E
Punctuality
- 10 - Esprit de synthèse (en vue de la rédaction du rapport) (*) A B C D E
Ability to summarize (so as to write a report)

(*) A = Excellent (Excellent) B = Très Bien (Very good) C = Bien (Good) D = Satisfaisant (Satisfactory) E = Insuffisant (Insufficient)

COMMENTAIRES OBLIGATOIRES (Comments)
C'est avec un grand plaisir que j'ai eu l'occasion de travailler avec mademoiselle FOUBERT, elle s'est pleinement investie dans les activités qui lui ont été confiées et a su faire preuve de professionnalisme dans ses contacts avec ses pairs et dans sa collaboration avec la direction. Je ne puis m'empêcher de sa remarquable compétence, de sa capacité d'adaptation et de la qualité de ses rapports avec les stagiaires. En profession professionnelle constante, celle-ci a été toujours à la recherche des moyens pertinents pour assurer la réussite de son travail.

DATE : le 29 juin 2017

NOM & SIGNATURE DU TUTEUR ET CACHET DE L'ENTREPRISE
Name & signature of the industrial tutor and official seal of the company

Cristiana Piptan



Merci de renvoyer cette fiche dès la fin de stage à l'UFR/Institut de rattachement (voir article 1 de la convention de stage)
Please send back this evaluation sheet to the relevant University Department as soon as the training course has been completed (see 1st article of the training course convention)